



Table des matières

Semper Reformanda ? (Avant-propos)	3
L'Eglise au cœur d'une société en mutation (Conseil synodal)	4
Relations institutionnelles	6
Prendre du recul pour mieux anticiper (Régions)	8
Au service pour soutenir et s'adapter, planifier et organiser (Office de la chancellerie et des finances)	13
Elan et conviction (Office information et communication)	15
L'Office des ressources humaines, un Office de facilitateurs...	17
Décrypter le réel et témoigner (Office Eglise et société)	19
Lieux phares	21
Une formation et un accompagnement pour tous les âges de la vie (Service formation et accompagnement)	24
Ouverture et vigilance (Service santé et solidarité)	27
« Prenons part au changement et créons ensemble le monde de demain » (Service Terre Nouvelle)	31
Soutien et créativité (Service vie communautaire et culturelle)	33
Les Missions exercées en commun (MiCo)	35
Le Labo Khi Recherche & Développement	37
Fêter le Jubilé au niveau national et préparer l'avenir (Fédération des Eglises protestantes de Suisse)	40
Mutualisation et liens (Conférence des Eglises réformées de Suisse romande)	42
Mise en perspective	44
Suivi des résolutions et décisions du Synode	45



Semper Reformanda ?

1517-2017 : Avec l'ensemble des Eglises membres de la Communion des Eglises Protestantes d'Europe (CEPE), l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) a participé de fort belle manière aux festivités marquant le 500^e anniversaire de la Réforme.

Pour autant, le présent rapport annuel, qui retrace une année riche en événements, peut être interprété de deux manières : il réjouira les uns qui le liront comme la marque de stabilité d'une institution ecclésiale bien rodée ; il inquiétera les autres qui connaissent la fragilité d'une communauté ecclésiale en plein désarroi.

Au début de la législature 2014-2019, le Conseil synodal a eu l'audace de publier un programme de législature qui appelait l'EERV à des changements en profondeur pour lui permettre de rester fidèle à l'Evangile qui la porte dans une société qui la marginalise. En théorie, tout le monde semble d'accord que l'Eglise doit évoluer ; dans la réalité, des fronts se figent, des réformes s'enlisent et des personnes s'épuisent.

Tous les chapitres du présent rapport – et les nombreux rapports sectoriels dont ils font la synthèse - rendent compte de l'important travail qui a été accompli par les nombreux bénévoles et professionnels dans chaque lieu d'Eglise, Région, Service et Office cantonal.

Le Conseil synodal exprime ici une sincère reconnaissance à chacune et chacun.

Tous les chapitres du présent rapport permettent également de prendre conscience de l'ampleur des défis que nous avons à relever ensemble, et en partenariat avec la société civile dans laquelle nous évoluons. Nous vous appelons à les accueillir comme des opportunités à faire ensemble « Ecclesia semper reformanda ».

« Quant à nous, nous sommes entourés de cette grande foule de témoins. Débarrassons-nous donc de tout ce qui alourdit notre marche, en particulier du péché qui s'accroche si facilement à nous, et courons résolument la course qui nous est proposée. Gardons les yeux fixés sur Jésus, dont notre foi dépend du commencement à la fin. Il a accepté de mourir sur la croix, sans tenir compte de la honte attachée à une telle mort, parce qu'il avait en vue la joie qui lui était réservée ; et maintenant il siège à la droite du trône de Dieu. »

Hébreux 12, 1-2

Temps de la Passion 2018



L'Eglise au cœur d'une société en mutation

Après une année 2016 qui a marqué le 50^e anniversaire de la fusion des Eglises libre et nationale du canton de Vaud, le Conseil synodal (CS) s'est réjoui des multiples activités mises en place par de très nombreux acteurs pour marquer le 500^e anniversaire de la Réforme, en communion avec les Eglises Protestantes d'Europe, en lien avec les autres Eglises chrétiennes comme avec les acteurs de la société civile du canton.

La vie du Conseil synodal

Le CS a tenu quarante et une séances ordinaires, en règle générale le mardi matin. Une quinzaine de séances ont été prolongées pour approfondir un sujet ou rencontrer soit les responsables d'offices et de services, soit les commissions permanentes du Synode. Le CS a par ailleurs pris part, en délégation, à de très nombreuses séances de travail tant à l'interne de l'EERV qu'avec des partenaires externes.

Une délégation du CS a participé avec la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) à un voyage de cinq jours à Londres à la découverte des Eglises émergentes ; in corpore, il a partagé une journée de retraite avec le Conseil de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud à Romainmôtier et une journée de visite à la FEPS à Berne.

Le CS a pris congé à fin août du pasteur Jean-Michel Sordet et accueilli le pasteur Laurent Zumstein. Il s'en est suivi une rocade des dicastères : Myriam Karlström a repris la fonction de trésorière et donc de répondante de l'Office de la chancellerie et des finances ainsi que la répondeance de l'immobilier et du mandat Recherche & Développement (R&D). Laurent Zumstein a repris pour sa part la répondeance du Service formation et accompagnement, Xavier Paillard reprenant celle de Saint-Laurent-Eglise en plus de celle du lieu phare La Cathédrale.

Par ailleurs – et indépendamment des changements susmentionnés – le CS a traversé une année difficile tant à l'interne du collège qu'au sein de la Maison des Cèdres. Le travail a été passablement affecté par de nombreuses dissensions entre responsables d'offices, coordinateurs de services et conseillers synodaux qui ont eu des répercussions sur l'ensemble du personnel de la Maison des Cèdres et qui ont nécessité un important travail de régulation encore en cours. Les fortes turbulences traversées actuellement par notre Eglise et les bouleversements organisationnels engendrés par l'emménagement aux Cèdres n'expliquent que partiellement ces tensions. D'autres facteurs – humains et institutionnels – doivent également être pris en compte et clarifiés. Dans ce contexte difficile, le CS n'a pas hésité à faire appel à différents

intervenants externes pour l'aider à surmonter les difficultés ; deux mandats se prolongeront dans le premier trimestre 2018.

Gestion de crise

L'entrée en vigueur au 1^e janvier 2017 d'une nouvelle Convention collective de travail (CCT) et du Règlement ecclésiastique (RE) dont les aspects RH avaient été fortement retravaillés en 2016 par le Synode laissent présager une année plus calme en terme de gestion de crises. La fin des rapports de travail signifiée par l'Office des ressources humaines (ORH) en mars 2017 à deux suffragants en a décidé autrement. Plus particulièrement, le départ de Théodore Ntamack Ntamack a engendré de profondes dissensions dans la paroisse du Haut-Talent. Dans ce contexte, le coordinateur et le conseil régional de la Région des Chamberonnes (R03) ont été passablement mobilisés avec d'autres acteurs ; que chacun soit ici vivement remercié. Indépendamment des procédures engagées devant la Commission de traitement des litiges, le CS a signé en 2017 avec les deux suffragants concernés des conventions de départ mettant fin à toute autre procédure ecclésiastique ou civile.

Cet épisode, regrettable et douloureux pour toutes les parties, a souligné la complexité et les lacunes du dispositif réglementaire mis en place par le Synode en 2016. Le CS soumettra au Synode quelques ajustements du RE en novembre 2018.

Par ailleurs, les deux procédures civiles ouvertes en 2016 (B. de Felice et D. Fatzer) n'ayant abouti à aucune conciliation, les premières audiences ont eu lieu en février 2018.

Gestion courante

Malgré les difficultés traversées, la gestion ordinaire de l'EERV a été assurée grâce à l'engagement de chacune et de chacun. Les apports de R&D et le travail sur le dossier « Dotations » ont ouvert des perspectives et réflexions stimulantes en de nombreux lieux. A l'inverse quelques chantiers synodaux (contributions, catéchèse, immobilier) se sont enlisés ou ont pris du retard ; de même, des projets paroissiaux, régionaux ou cantonaux



peinent à voir le jour faute de détermination, de forces et de moyens.

Au cœur de la société

Les nombreuses activités mises en place par les acteurs locaux, régionaux et cantonaux dans le cadre du 500^e anniversaire de la Réforme ont été autant de signes forts de l'étroit partenariat entre Eglise et société civile. A l'inverse d'un repli identitaire, cet anniversaire a témoigné de l'influence de la Réforme sur l'évolution de nos sociétés occidentales, tant en matière politique et sociale que culturelle.

Parallèlement à cela, la célébration œcuménique de Vendredi-Saint à la cathédrale de Lausanne à l'occasion de l'inauguration du nouveau parlement cantonal, puis la participation officielle des Eglises reconnues à l'assermentation des autorités politiques ont marqué tant le rôle des Eglises au lien social et à la transmission des valeurs que

l'attention de l'Etat à la dimension spirituelle de la personne humaine, et donc à la dimension religieuse dans la société.

Le CS s'est réjoui du fait que le projet UDC d'initiative populaire contre l'intégrisme religieux n'ait pas abouti. Convaincu que les connaissances mutuelles entre les confessions/religions sont les meilleures garanties de la paix confessionnelle, le CS travaille avec un groupe de députés au maintien des cours d'éthique et culture religieuse. Avec les conseils de l'Eglise catholique et de la Communauté israélite, le CS a posé les bases d'une future plateforme interreligieuse vaudoise permettant aux communautés reconnues et aux communautés en quête de reconnaissance de dialoguer et travailler ensemble. Celle-ci devrait être lancée dans le courant du printemps 2018.

Relations institutionnelles

Les relations institutionnelles entretenues par le Conseil synodal (CS) avec l'ensemble des partenaires ont révélé la complexité de plusieurs dossiers importants pour l'avenir de l'EERV et la difficulté à les faire avancer compte tenu de la dispersion des compétences décisionnelles en Eglise.

Etat de Vaud

Comme ces années précédentes, le CS se réjouit de la qualité et de la stabilité des relations qu'il entretient avec de nombreux partenaires de l'Etat de Vaud. En particulier, il souligne le rôle de facilitateur d'Eric Golaz, délégué de l'Etat aux Affaires religieuses, et le soutien affiché de la conseillère d'Etat Béatrice Métraux aux Eglises reconnues de droit public dans l'accomplissement de leur mission.

Avec l'inauguration du nouveau parlement et le renouvellement de législature, l'année 2017 a été riche en manifestations marquantes de la vie de notre canton. Le conseiller synodal en charge des relations institutionnelles, accompagné le plus souvent d'un autre membre du collège, a assuré plus d'une vingtaine de représentations de l'EERV dans la société civile. Toutes ces rencontres – souvent communes avec l'Eglise catholique – attestent de l'engagement fort des deux Eglises reconnues de droit public dans la société civile et permettent de garantir une bonne collaboration avec les nombreux services avec lesquels les Eglises sont appelées à œuvrer.

Ensemble, les deux Eglises reconnues de droit public ont suivi quelques dossiers en cours :

- En partenariat avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et avec le groupe de liaison entre les députés et les Eglises reconnues, elles ont suivi l'évolution du dossier « Ethique et culture religieuse ».
- En lien avec le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), elles ont suivi avec attention les évolutions en cours dans la prise en charge des patients, que ce soit à domicile par les CMS, en EMS ou dans les hôpitaux de soins aigus ; elles ont constaté la difficulté politique à faire avancer ce dossier. Parallèlement, elles ont signé la convention pour l'aumônerie de l'hôpital du Chablais.
- En lien avec le Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS), les Eglises suivent les dossiers de l'aumônerie du monde agricole et des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Lausanne en 2020. Avec le Service de la population (SPOP), elles travaillent à

l'amélioration de la transmission des informations entre le registre cantonal des personnes et l'annuaire informatique de l'Eglise réformée (AIDER), respectivement celui de l'ECVD (AVEC).

- Enfin en lien au Département des institutions et de la sécurité (DIS), outre les relations régulières avec le chargé aux affaires religieuses et la conseillère d'Etat, cheffe du département, les Eglises suivent les dossiers de la reconnaissance d'autres communautés religieuses, de l'Equipe de soutien d'urgence (ESU) et de l'aumônerie des prisons.

Les trois axes de collaboration avec le Service immobilier, patrimoine et logistique (SIPAL) évoqués en 2016 se sont poursuivis :

- La gestion courante des cures, à propos duquel il convient de mentionner un intéressant projet d'aménagement de gîte pour les pèlerins dans le rural de la cure de Montpreveyres ;
- La gestion courante de la cathédrale et le lancinant dossier du remplacement du mobilier ;
- Enfin les réflexions conduites en partenariat avec le conservateur des monuments historiques et des spécialistes (historiens, architectes...), afin de définir des principes pour encadrer l'adaptation des églises aux besoins actuels et si besoin leur affectation à d'autres usages.

Préfectures et communes

Le CS entretient de très bonnes relations avec l'ensemble du corps préfectoral. Mis à part les rencontres habituelles à l'occasion des installations et des festivités cantonales, le CS n'a pas eu de situation particulière à traiter avec les préfets en 2017.

Le CS se réjouit des bonnes relations de la très grande majorité des paroisses avec les communes du canton.

Les relations sont malheureusement plus compliquées avec la commune de Lausanne du fait de la dispersion des interlocuteurs ecclésiaux. Le Conseil synodal – en relation avec la ville pour la cathédrale, Saint-François, Saint-Laurent et le projet de maison de la solidarité à Sévelin – entend le souhait de la ville d'une gestion coordonnée de



l'ensemble des édifices religieux mis à disposition de l'EERV. Estimant que cela relève de sa compétence, le conseil régional a souhaité gérer ce dossier mais s'est heurté à la volonté de chaque paroisse de défendre ses propres intérêts. Pour l'heure, aucun dossier n'a avancé et aucune vision partagée n'a émergé. Le CS craint que cet enlèvement ne compromette certains projets et amène la ville de Lausanne à décider unilatéralement de mesures qui ne correspondront pas forcément aux besoins de l'Eglise.

Faculté de Théologie et de sciences des religions (FTSR)

Le CS a entretenu en 2017 de bonnes relations avec le décanat de la FTSR. Il relève avec satisfaction l'augmentation du nombre d'étudiants et des contacts avec l'EERV.

L'Eglise catholique

La collaboration étroite avec l'Eglise catholique dans le canton de Vaud ne saurait être traitée uniquement dans une perspective institutionnelle ; c'est pourquoi le lecteur retrouvera de nombreux reflets de cette collaboration dans les pages sur l'œcuménisme et sur les missions communes notamment.

Pour autant, il convient ici de dire avec reconnaissance l'excellente collaboration des deux Eglises de droit public dans tous les dossiers institutionnels qu'elles sont appelées à conduire ensemble. Les rencontres bisannuelles des Conseils d'Eglise, les rencontres régulières de l'Æcuteam (vicaire épiscopal et secrétaire général de la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD) et vice-présidente et président du CS) et de la Commission de Coordination des Missions exercées en Commun (CoCoMi-Co) permettent de tisser de réels liens de communion et d'action.

Le Conseil synodal tient à remercier ici Mme Marie-Denise Schaller, présidente, M. Cédric Pillonel, nouveau secrétaire général ainsi que tous les membres du comité de la FEDEC-VD pour les bonnes relations de travail. De même, il remercie M. Christophe Godel, vicaire épiscopal, Mme Béatrice Vaucher et M. Michel Racloz ses adjoints, ainsi que tous les responsables de départements et le personnel des Mouettes pour les nombreuses collaborations œcuméniques.

Le Conseil synodal se félicite que la Conférence des évêques suisses ait accepté la demande de la Conférence des Eglises réformées romandes de retarder l'entrée en vigueur de la nouvelle traduction du « Notre Père » à Pâques 2018 afin que les synodes des Eglises réformées puissent choisir de se rallier à cette formulation. La priorité donnée aux relations œcuméniques en Romandie plutôt qu'à l'unité entre les diocèses catholiques francophones est un beau témoignage rendu à la collaboration œcuménique en Suisse romande en général, et dans le canton de Vaud en particulier.



Prendre du recul pour mieux anticiper

Pour relever les nombreux défis qui se présentent à l'EERV face à la société moderne, nous devons avoir le courage d'analyser la situation, de nous laisser remettre en question pour finalement oser changer nos habitudes. Non pas parce que notre message est devenu obsolète, mais parce qu'il faut continuellement adapter les méthodes d'annonce de l'Évangile, en paroles et en actes. Plutôt que de nous plaindre, imaginons une conversion d'Église - une vraie chance au regard de l'Évangile.

Que ce soit à l'occasion d'une retraite, d'une pleine journée ou d'un temps plus restreints, tous les conseils régionaux (CR) ont travaillé sur des questions fondamentales durant l'année écoulée, en lien avec l'identité et le rôle de l'Église.

Depuis la mise en route du programme de législature 2014-2019, une cinquantaine de conseils, dont cinq conseils régionaux (CR), ont fait appel à Simon Weber, responsable Recherche & Développement (R&D), et à Jean-Christophe Emery, membre du Labo KHI, tous deux faisant partie des personnes-ressources proposées pour l'animation par l'EERV.

Pour faire face aux nouveaux défis liés à la diminution des forces ministérielles et bénévoles, les CR se sont donné les moyens de s'interroger. Si, pour une majorité de CR, des pistes se profilent, une minorité néanmoins demeure très inquiète pour l'avenir.

Analyses et perspectives

Entre 2016 et 2017 plusieurs CR ont dû enregistrer le départ de membres de leurs conseils, d'où une démotivation pour certains. Malgré la difficulté à trouver des laïques intéressés à cette tâche, les CR de six Régions ont pu accueillir avec reconnaissance des nouveaux membres. Forces nouvelles, regards nouveaux, enthousiasmes nouveaux qui alimentent l'énergie et la diversité des CR.

Les réflexions de fond entreprises par les CR n'ont fait pas abstraction des préoccupations sur la difficulté à repourvoir certains postes ministériels ni sur la situation financière préoccupante des paroisses. Plusieurs d'entre elles ne parviennent plus à payer leurs contributions sans puiser dans leurs réserves.

La situation des repourvues ministérielles a incité plusieurs CR à entreprendre une réflexion sur la répartition de la dotation entre paroisses et services communautaires.

Des perspectives novatrices ont émergé dans plusieurs Régions, notamment dans les Régions La Côte et Les Chamberonnes.

Le CR de la Côte a envisagé un nouveau mode de travail : libérer le coordinateur de ses tâches de coordination (50%) pour qu'il puisse reprendre un poste à 100% dans sa paroisse, partager les tâches de coordination, les répartir entre ministres et membres du CR. En amont, le coordinateur avait déjà proposé à ses collègues une distribution des tâches régionales qui ne soit plus liée à des pourcentages, mais aux intérêts, aux capacités et aux charismes de chacun. Le terrain des ministres avait donc été préparé et assoupli, ensemencé au fil des années. Du côté du CR, le terrain s'est modulé de discussions en réflexions. D'une séance à l'autre, un schéma s'est profilé, celui de cheminer dans le sens de la répartition des tâches de coordination. Cette proposition a impliqué une phase de préparation locale, entre membres du colloque des ministres et du CR, et la consultation de l'ORH et du CS.

Le CS a autorisé la Région à expérimenter cette coordination collective dans un cadre clairement défini qui permet d'assurer les tâches réglementaires incombant au coordinateur. Une évaluation est prévue en janvier 2019.

Selon le conseil régional des Chamberonnes, « l'idée de ne pas maintenir toutes les activités de routine par principe, de lâcher certaines obligations pour garder des forces pour les tâches essentielles, d'oser l'enthousiasme et créer des nouveaux projets, cette idée fait petit à petit son chemin. Dans les Chamberonnes, on voit que le regroupement des paroissiens et des ministres dans nos lieux de cultes, planifié soigneusement, ne fait pas que des insatisfaits. Faire non pas davantage avec moins, mais faire autrement : attention, ça pourrait marcher ! Il est apparu que 13 projets alternatifs dont, par exemple, l'Ancre ou le projet de la Maison de Bassenges, sont d'ores et déjà en application dans notre région... »

Situation particulière de la Région de Lausanne-Epalinges

Ayant constaté au cours de l'année 2016 un véritable blocage structurel, le CR a soumis au CS un projet de mesures transitoires impliquant, entre autres, la suspension de



l'assemblée régionale (AR) et la mise en place d'un groupe de travail restreint, plus proche des paroisses et des lieux d'Eglise. En acceptant ces mesures transitoires, mises en application dès janvier 2017 pour la fin de la législature, le CS reste attentif au suivi des travaux et il est à disposition pour accompagner le CR. Ce groupe de travail, composé des présidents des conseils paroissiaux (CP) et des conseils de services communautaires (CSC) ainsi que de trois ministres désignés par le colloque ministériel s'est réuni à plusieurs reprises. Il a permis la mise en place progressive d'entités comme l'organisation de solidarités interparoissiales ; la (re)création de deux CSC a suppléé de trop nombreuses plateformes. Ce groupe s'informe également des travaux du Synode et suit les comptes de la Région. Par ailleurs, le groupe a prévu d'ouvrir un dossier « culte » au cours de l'année 2018 et ce, en lien avec les questions de dotations et d'effectifs.

La paroisse de langue allemande de Villamont - vers un changement de statut

Dans le cadre des mesures transitoires de la Région Lausanne-Epalinges, le statut de la paroisse de langue allemande (PLA) de Villamont a été abordé. Les tensions entre le CR et la paroisse ont été intégrées dans les réflexions de fond.

Avec Eglise à Venir (EAV) et jusqu'en 2007, les cinq PLA étaient organisées comme un service communautaire cantonal et rattachées au département Formation et accompagnement. La paroisse a eu de la peine à y trouver sa place. Dès l'entrée en vigueur du Règlement ecclésiastique (RE) en 2009, la PLA de Villamont a rejoint la Région de Lausanne-Epalinges.

Aujourd'hui, ce rapprochement ne semble pas avoir été le meilleur choix. En conséquence, et en concertation avec le CR, la PLA de Villamont a demandé à être rattachée institutionnellement aux paroisses de langue allemande au niveau cantonal, selon l'art. 30 du RE, et à quitter la Région Lausanne-Epalinges. Malgré des déceptions vécues dans la période de séparation en 2009, les délégués du conseil cantonal des PLA ont exprimé leur joie de voir la paroisse de Villamont réintégrer leur groupe.

Le processus décisionnel concernant le statut de la PLA, piloté par le CS, auquel tous les représentants ont été associés, s'est déroulé dans un respect mutuel.

Concernant l'avenir, les membres de ce groupe de travail se réjouissent d'accueillir la paroisse PLA de Villamont et de collaborer avec elle. Dans cette perspective, tous les

ministres des PLA se rencontrent déjà régulièrement.

Les relations avec les conseils régionaux

Entretenir des relations et tisser des liens avec tous les lieux d'Eglise est une priorité du CS. En regard des tâches et responsabilités des CR, la collaboration et la confiance réciproque entre CS et CR, sont primordiales, à la base d'une construction solide. C'est dans ce climat de confiance que le CS a pu traiter bon nombre de dossiers.

Depuis quelques années déjà, le CS participe deux fois l'an aux AR et au conseil cantonal des paroisses de langue allemande (CoCa-PLA). Il participe aux préparations des sessions du Synode partout où il est invité.

La répondante des Régions se tient à disposition des CR pour répondre à leurs questions et les soutenir dans leurs tâches. Les demandes ont diminué en 2017, sans doute grâce à une meilleure information des coordinateurs régionaux.

Trois Forums des Régions ont été organisés, les deux premiers à la Maison des Cèdres, le troisième à Crêt-Bérard. Chacun d'entre eux a donné une place significative au dossier des dotations. En février, les participants ont travaillé sur le premier rapport des dotations du CS. Afin d'élargir le débat, d'approfondir les réflexions générales et d'envisager les aspects de la gestion courante, les conseils de services communautaires cantonaux ont été invités pour un Forum commun en mai. En octobre, le Forum a réuni aussi les trésoriers et caissiers régionaux.

Après l'expérience positive des rencontres informelles dans les Régions, en 2016, appelées stamm, organisées en collaboration avec les CR, le CS aurait souhaité reconduire l'opération. Trop chargé par de nombreuses sollicitations (jubilé de la Réforme, gestion courante), aucun CR n'y a donné suite. En revanche, le CS a rencontré bon nombre de conseillers ou de paroissiens lors de séances de travail, de cultes ou d'événements festifs. A l'avenir, pourquoi ne pas proposer ces stamm quelques mois après le début d'une nouvelle législature, pour permettre aux nouveaux interlocuteurs CS et CR de se rencontrer ?

Les traditionnelles rencontres informelles entre présidentes et présidents des CR, et la répondante des Régions, organisées en janvier et en août, sont très appréciées. Au-delà de l'occasion pour chacune et chacun de faire part de ses joies et peines, ces échanges



dans la fraternité permettent de mieux se connaître et de consolider les liens.

Les visites d'Eglise : quelle pertinence ?

Les CR sont conscients de l'importance de soigner la collaboration avec tous les lieux d'Eglise. Actuellement, tous organisent des rencontres, chacun à sa manière, deux à quatre fois par année, auxquelles participent soit les présidents des CP et services communautaires (SC), soit les membres des lieux d'Eglise. La Région 11 - Chablais vaudois a par exemple organisé une journée régionale à laquelle toutes les paroisses et tous les services communautaires ont été conviés.

Pour garantir la circulation de l'information entre délégués du Synode, paroisses et conseils de service communautaires (CSC), la plupart des CR ont pris l'habitude de coordonner des rencontres entre les uns et les autres. Par ailleurs des délégations des CR assistent aux assemblées paroissiales (AP).

Les discussions avec les CR à propos des visites d'Eglise, ont fait émerger des avis divers sur la pertinence du dispositif. Pour les uns, les visites d'Eglise s'avèrent intéressantes, permettent au CR d'entendre les membres des conseils, d'exprimer sa reconnaissance pour leur engagement et de tisser des liens plus forts. Pour d'autres, la visite formelle, telle que décrite dans la directive, une fois par législature, est rendue superflue par les contacts réguliers. En tenant compte de ces arguments, le CS a pris la décision d'assouplir le dispositif et laisse une plus grande autonomie aux CR. Pour cette raison, il a abrogé la directive en faveur d'une recommandation à l'attention des CR, sur les liens avec les lieux d'Eglise et sur les visites d'Eglise.

Pour sa part, le CS a prévu d'assister à une séance de chaque CR entre les mois d'août et d'octobre 2018, et d'en rendre compte à la dernière AR de la législature en novembre.

500^e anniversaire de la Réforme

Après un travail important d'organisation et de mise en place en 2016 pour accueillir les diverses manifestations dans le cadre du jubilé de la Réforme, les Régions ont eu du plaisir à vivre ces événements dans leurs lieux et hors de leurs murs. Le guide des manifestations 2016-2017, paru dans «24heures», l'avait confirmé : l'offre correspondait à une riche palette - diversité bien réformée - qui proposait conférences, pièces de théâtre, concerts, débats, lieux d'échange... et aussi des cultes. Entre religion et culture, les festi-

vités ont réussi à toucher une population très diverse.

Toute l'Europe s'est mise au diapason pour vivre ce jubilé. On se rappellera avec fierté que la « Cuvée de la Réforme », projet de la Région Morges-Aubonne, a été dégustée à ces occasions !

Quelques projets d'envergure sont développés dans les rapports des Régions et se trouvent sur le site de l'EERV.

L'accompagnement des conseils par l'ORH

Si, dans le premier tiers de la législature, les conseils avaient un réel besoin d'être accompagnés dans leur travail de mise en marche, de cohésion des équipes, de structuration de leur fonctionnement interne, les thématiques de cette année ont davantage oscillé autour de la dynamique de groupe (gestion de tensions et/ou de conflits), des questions de fatigue et motivation face à la complexité de la tâche du conseiller dans la société contemporaine. Le nécessaire changement de posture dans la manière d'habiter la fonction de conseiller, de témoigner de l'Evangile, suscite des questionnements, voire des craintes, qui ont besoin d'être clarifiés et accompagnés.

Par ailleurs, les demandes de coaching individuel des présidents de conseils paroissiaux ou de conseillers sont en constante augmentation. Les demandes se concentrent autour des questions suivantes : soutien dans les processus de résolution de problèmes et de prise de décisions, concertation et aide au discernement dans les situations de tensions, de divergences face à une interrogation théologique, à un point d'organisation de la vie d'Eglise, ou encore de simples demandes de disponibilité pour un partage sur le vécu des équipes.

Reconnaissance et remerciements

Des réflexions, des travaux de plusieurs CR, nous apparaît une forme de devise : ne pas arriver à créer tout seul est une chance, avoir besoin les uns des autres est une richesse.

Le CS exprime sa profonde reconnaissance à tous ceux, actrices et acteurs, qui ont œuvré sans compter, avec conviction et enthousiasme, pour faire vivre notre Eglise.

Les 11 Régions de l'EERV



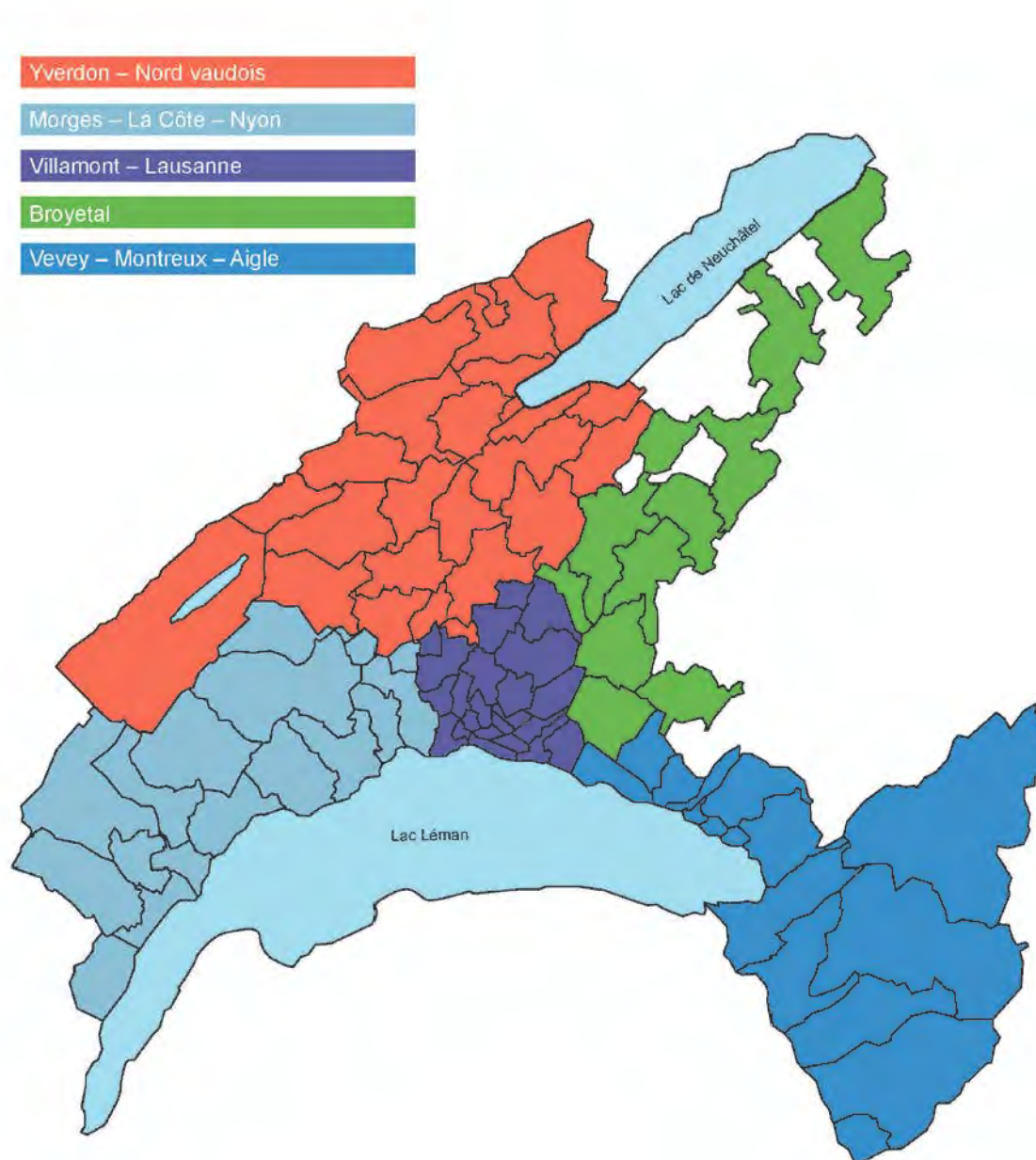
Région 1	La Côte
Région 2	Morges – Aubonne
Région 3	Les Chamberonnes
Région 4	Lausanne – Epalinges
Région 5	Gros-de-Vaud – Venoge
Région 6	Joux - Orbe

Région 7	Nord vaudois
Région 8	La Broye
Région 9	Lavaux
Région 10	Riviera – Pays-d'Enhaut
Région 11	Chablais vaudois

NB : pour plus d'informations, tous les rapports des Régions sont disponibles sur le site de l'EERV ou en cliquant sur le lien ci-dessus.

Répartition des cinq PLA dans l'EERV

Pour plus d'informations, le rapport des [PLA](#) est disponible sur le site de l'EERV.



Au service pour soutenir et s'adapter, planifier et organiser

L'Office de la chancellerie et des finances (OCF) est indispensable au bon fonctionnement de l'institution, tant il est vrai qu'il met à disposition l'infrastructure nécessaire au travail de chacun. L'adaptation de et à la maison des Cèdres ainsi que le suivi des moyens informatiques et des différents outils pour récolter les données nécessaires au travail nécessitent beaucoup de temps et de compétences. 2017 a vu de nombreux changements de personnes au sein de l'OCF, avec une augmentation des tâches à effectuer.

Un office de soutien

L'OCF est au service de l'EERV à la fois pour l'interne et vis-à-vis de l'externe. En effet, la mise à disposition des infrastructures téléphoniques et informatiques et la logistique de la Maison des Cèdres sont clairement orientées vers les personnes travaillant pour l'EERV. L'accueil à la Maison des Cèdres et la comptabilité sont également orientés vers l'extérieur. Les règles imposées par le statut d'institution de droit public largement subventionnée par l'Etat nécessitent la mise en place d'une gestion transparente, rigoureuse et précise, y compris un système de contrôle interne (SCI). Cela implique un certain nombre de contraintes. En mai 2015, le Conseil synodal (CS) a choisi d'engager une responsable d'Office qui puisse être en mesure de mettre en place des processus et des fonctionnements qui permettent de répondre aux exigences de ce nouveau statut. Cela a contribué à rendre l'EERV moins dépendante du savoir et de l'expertise de personnes particulières. Cette dépendance a l'immense inconvénient suivant : si les personnes sont absentes un certain nombre de tâches ne sont plus effectuées, car personne ne sait les faire ou personne n'a conscience qu'il faut les faire. Ce travail de systématisation et de documentation des processus de travail est indispensable à une institution de la taille de l'EERV. L'OCF emmené par sa responsable est en bonne voie de stabilisation de ces différents processus, y compris pour qu'ils puissent évoluer selon l'usage et les besoins de l'institution. Ce travail de systématisation permet de gagner du temps tant pour les événements récurrents (comptes, budgets, vacations et indemnités, ...) que pour ceux plus occasionnels comme les legs par exemple.

L'OCF est un office performant pour répondre aux différentes demandes qui émanent des personnes travaillant pour l'EERV, tant des ministres que des autres acteurs (secrétaires, trésoriers et caissiers paroissiaux et régionaux, ...). Si de tout temps, on s'est adressé à l'OCF quand un outil ne fonctionnait pas, il est également un interlocuteur privilégié pour les questions d'ordre juridique, d'assurances, d'immobilier notamment.

La systématisation et la documentation des processus a été voulues par le Conseil synodal. Pour autant, cela constitue un vrai changement de culture de travail au sein de l'EERV. Le défi pour la responsable de l'OCF, son équipe et la trésorière consiste en la capacité à expliciter ces changements et à les accompagner. Ainsi, les résistances et les humeurs négatives qu'ils génèrent pourront diminuer. Aujourd'hui encore trop souvent, les personnes travaillant à l'OCF doivent absorber les remarques négatives liées à des exigences que d'aucuns perçoivent comme inutiles ou surfaites, probablement car elles restent incomprises.

Changements de personnes

La comptabilité, la réception et la répondeance de l'Office au CS ont vécu des mutations de personnes. De plus, un apprenti de commerce en réinsertion professionnelle a rejoint l'équipe. L'accueil de nouvelles personnes a généré une réorganisation du travail. Notamment, le changement de trésorier a entraîné la reprise par l'OCF d'une partie du travail qu'il effectuait jusqu'alors, soit le développement et la gestion de différents outils (saisies des comptes paroissiaux pour les contributions, gestion des indemnités et des renoncements volontaires, etc.).

L'organisation de bilans personnels et des formations pour l'ensemble de l'équipe ont permis d'augmenter leur champ de compétence.

Logistique et informatique

Les mutations internes à la Maison des Cèdres ont nécessité de nombreuses installations et opérations de support. Les travaux de fin de chantier se sont poursuivis en 2017 et de nombreux problèmes techniques en lien avec les infrastructures du bâtiment ont nécessité du temps, de l'énergie et surtout beaucoup de patience. Certains aménagements ont été revus afin de répondre aux nombreuses demandes des usagers du bâtiment. Cela dit, les différents retours des utilisateurs et visiteurs de la Maison des Cèdres indiquent que le système d'accès à cette maison manque de convivialité. Si la maison est



très belle, le système de sécurité lui donne un aspect peu accueillant. Un groupe de veille technologique a été créé. Il regroupe sous la responsabilité de l'OCF des personnes des différents offices et services de l'EERV. Il a pour but d'anticiper les besoins et de déceler les adaptations nécessaires dans les outils mis à disposition des employés pour exercer au mieux leurs tâches. Pour 2018, la fin des structures analogiques de téléphonies pour le passage au tout numérique va constituer un gros défi pour notre organisation.

Immobilier

La stratégie immobilière du CS, les travaux préparatoires à la création de la Fondation immobilière de l'EERV ont pris passablement de temps. Le suivi des préparatifs du chantier sur la propriété de l'EERV à l'école Céramique à Chavannes a nécessité des rencontres avec le représentant du maître d'ouvrage mandaté, mais également avec la commune et les voisins. Il en va de même du projet de valorisation du verger de la propriété de l'Arzillier, grevé par de nombreuses servitudes et contraintes.

Relations avec des partenaires extérieurs

Les relations avec la banque, les assurances, la gérance, les prestataires d'outils informatiques sont des tâches assumées par la responsable de l'Office en étroite collaboration avec le CS. La qualité de ce suivi a permis à l'EERV d'optimiser les coûts liés aux différents prestataires de services. Les relations de confiance établies ces dernières années augmentent la fluidité de ces partenariats.

AIDER

Comme l'année précédente, des dizaines d'utilisateurs ont bénéficié d'une ou plusieurs formations en 2017. A la suite du départ de l'ancien trésorier, l'organisation du soutien technique et d'utilisation d'AIDER a été revue et optimisée. Après une période de mise en route, l'équipe de soutien pour AIDER est en mesure de répondre aux demandes des utilisateurs. En 2018, l'équipe de soutien en collaboration avec la société Epsitec va se concentrer sur la maintenance de la base de données, l'amélioration de certaines fonctionnalités et la stabilisation de cet outil. Par ailleurs, la soussignée poursuit avec le secrétaire général de la FEDEC-VD les contacts avec le Service de la population du canton de Vaud (SPOP) pour améliorer la qualité et la fiabilité des données transmises par le SPOP aux fichiers des Eglises réformée et catholique.

L'argent

Le gros défi pour l'EERV est de pouvoir trouver des financements propres supplémentaires. De nombreuses paroisses expriment leurs difficultés à réunir les sommes nécessaires au paiement des contributions. La préoccupation financière prend trop souvent le pas sur la mission de transmission de l'Evangile. Le CS est conscient que cela constitue une vraie difficulté. Pour autant, certains lieux d'Eglise ont des situations financières qui leur permettent de financer des ministères d'animateurs paroissiaux par exemple. Le défi pour 2018 et les années à venir consiste à travailler ensemble à notre rapport à l'argent, afin de pouvoir non seulement financer nos activités, mais assumer nos engagements solidaires ici comme au loin.

Nouveau système de calcul des contributions des Régions et des paroisses

La décision de mettre en œuvre pour les contributions 2018 déjà les décisions prises au Synode de juin 2017 concernant le nouveau système de calcul a été une erreur. Cela a contraint le trésorier, l'OCF, les trésoriers régionaux à travailler dans des conditions d'urgence qui ont généré plusieurs erreurs. En amont déjà, le manque de communication et d'explicitation de l'outil de saisie des comptes paroissiaux qui sert de base au système a provoqué du mécontentement. Ensuite, les erreurs constatées après l'été et jusqu'à mi-septembre ont créé pour les acteurs régionaux et paroissiaux du stress et des incompréhensions. Finalement, grâce à l'implication et au travail de l'OCF et des trésoriers régionaux, les budgets cantonaux et régionaux ont été prêts dans les délais. Le Conseil synodal regrette cette précipitation. Il a présenté ses excuses aux différents acteurs. Et début 2018, un travail d'information et de concertation avec les trésoriers et caissiers régionaux a été fait pour ne pas répéter les mêmes erreurs.

Soutien aux lieux d'Eglise

Les secrétariats, trésoriers et caissiers des divers lieux d'Eglise sollicitent l'Office pour des conseils de type juridique, d'assurance, de comptabilité. Les demandes de ce type sont en augmentation. La rencontre bisannuelle des trésoriers et caissiers régionaux est très utile pour échanger et se connaître. Ce lieu a permis notamment de pouvoir entendre les mécontentements et échanger suite aux difficultés liées au changement de système de calculs des contributions des Régions et des paroisses.

Elan et conviction

Tels sont les deux mots caractérisant les professionnels qui donnent un visage à l'Office information et communication (OIC). Plus encore, ils reflètent une attitude commune qui se veut au service des attentes des divers lieux d'Eglise et du Conseil synodal (CS). Ils se traduisent par une communication toujours plus diversifiée.

Vie de l'Office

L'année 2017 a été fortement marquée par le jubilé de la Réforme (R500). En relation à cet événement, les volets information et communication sont intervenus à plusieurs reprises, tant à l'interne qu'à l'externe. Ainsi, à côté de celui mis en place par la FEPS, l'EERV a créé un site internet qui a annoncé et suivi la quasi-totalité des événements conçus au niveau paroissial, régional et cantonal. Suite à l'édition conjointe de la brochure des manifestations R500 avec «24heures», une bonne collaboration s'est mise en place avec le titre vaudois. De nombreux articles sur des thématiques, manifestations ou activités estampillées R500 ont été recensés ainsi que quelques portraits. Enfin, l'Office s'est mis au service des lieux d'Eglise ayant demandé la réalisation de papillons, d'affiches voire de clips vidéos. Plus de 80 commandes ont été honorées. A noter le succès réitéré pour le calendrier paroissial 2018 présentant des vocations ministérielles dans notre Eglise ainsi que la carte de l'Avent et sa vidéo réalisée avec la collaboration d'Eben-Hézer Lausanne, du lieu phare La Cathédrale et de l'aumônerie de l'éducation spécialisée.

Formations

Gérard Jatton, responsable web, a suivi une formation et obtenu un diplôme de spécialiste en médias sociaux, au SAWI Swiss marketing hub & schools. Cette formation lui a permis d'acquérir une bonne maîtrise de ce volet du web devenu essentiel dans la communication. Elle est également très utile pour définir et développer une stratégie d'utilisation des différents réseaux sociaux.

Samuel Maire a pour sa part été à nouveau sollicité par l'Office protestant de formation lors des journées de formation pour les ministres stagiaires. Il a collaboré à une session de 3 jours visant à expliciter les bases d'une communication efficace par flyer, newsletter ou autre.

Répondants info-com

L'Office est impliqué dans les réflexions du CS sur la répartition de la dotation. Selon les balises fixées par le Synode en 2011, chaque Région est dotée d'un 30% dédié pour l'info-

com. Cette exigence a été remplie de diverses manières selon les sensibilités locales et les forces disponibles. Aujourd'hui, ce pourcentage varie entre 0% et 50%. Le plus souvent, ce sont des ministres qui occupent le poste à côté d'une activité ministérielle plus conséquente. Deux Régions ont été confrontées à la difficulté de repourvoir le poste. Elles ont fait appel à l'ORH et à l'OIC. Une expérience pilote est donc née conjointement dans les Régions 1 et 5 avec l'engagement d'un même professionnel. Tout en travaillant sur et avec le terrain, René Giroud participe aux séances hebdomadaires de l'Office garantissant ainsi une synergie entre les Régions et l'Office. Cet essai prometteur pourrait se pérenniser à l'avenir.

Ma femme est pasteur

La saison 2 de cette websérie continue à avoir un grand succès auprès du public cible, les adeptes des réseaux sociaux âgés de 18 à 25 ans. 8 sketches inédits ont été créés avec la participation de personnalités romandes tel Jonas Schneiter, Didier Charlet ou Alexandre Jollien. Cette présence inattendue des Eglises réformées romandes continue d'interpeller les internautes. Elle a la prétention tout à la fois de dépolématiser une certaine image passiste dont souffrent les Eglises et d'offrir, à l'interne, un élan pour oser la nouveauté et l'originalité. Les épisodes comptent une moyenne de 100'000 vues par vidéo. La préparation d'une 3^e saison est en route.

Site internet

En termes de fréquentation, le site enregistre une légère baisse du nombre d'utilisateurs. Ils sont 167'819 parmi lesquels 51,5% de nouveaux visiteurs. Une analyse détaillée permet de remarquer un glissement vers l'usage d'internet sur les mobiles et les tablettes. Le taux de rebond (pourcentage de personnes qui ont quitté le site sans avoir consulté une autre page que celle sur laquelle ils sont arrivés grâce à un moteur de recherche) sur les smartphones est en augmentation, ce qui est regrettable. C'est imputable au fait que le site n'est pas adapté à ce format. Les sites les plus consultés sont, sans surprise, ceux qui actualisent régulièrement leur contenu.



Réseaux sociaux

En ce qui concerne Facebook, la course aux fans (ceux qui aiment une page) n'est pas une priorité même si son augmentation est de 13% en 2017. Il est plus important de connaître le ratio entre les personnes touchées par une publication et le nombre de fans (reach). Cette mesure permet de vérifier l'engagement de la communauté. Il est admis qu'un taux de « reach » de 20 à 30% est bon. Pour l'EERV, il frôle les 50% en moyenne. Les publications traitant de la solidarité, de sujets d'actualité ainsi que les réflexions personnelles sont les plus appréciés loin devant les informations institutionnelles.

Les abonnés à Twitter sont en légère mais constante hausse. Le compte est utilisé quasi quotidiennement pour :

- rendre compte en direct d'événements régionaux ou cantonaux ;
- diffuser les nouvelles et les billets publiés sur le site internet ;
- relayer les informations de Protestinfo.

Le compte Instagram de l'EERV a été ouvert au mois de mai. Il est donc trop tôt pour s'essayer à des analyses.

Deux défis majeurs pour 2018

- Travailler à la « responsivité » du site sur les smartphones ; il est en effet démontré aujourd'hui que tous les sites (y compris institutionnels) sont plus consultés sur les smartphones que sur les tablettes et les ordinateurs. Or, notre site n'est pas du tout adapté à ce format, ce qui, selon plusieurs témoignages, rebute nombre de personnes, tout particulièrement les jeunes et des jeunes parents.
- Retravailler la présentation générale du site. Certaines modifications et un réaménagement de rubriques peuvent se faire sans concertation avec des partenaires externes ; des réflexions sont en cours au sein de l'Office. D'autres changements nécessiteront un accord avec l'Eglise Protestante de Genève car elles touchent à la structure même du site. Un dialogue va donc être initié.



L'Office des ressources humaines (ORH), un Office de facilitateurs...

Alors que les débats au Synode se sont centrés sur l'évolution de la dotation et les modalités de collaboration à venir, l'ORH a assuré la continuité en matière de desserte des postes et d'accompagnement des personnes investies dans la gestion et l'animation de l'Eglise.

Consolider les effectifs

La repourvue des postes à l'été 2017 fut un exercice complexe. L'effectif des ministres disponibles était légèrement inférieur au nombre de postes à repourvoir. Les changements touchant le régime des retraites ont bouleversé les plans de bon nombre de ministres en fin de parcours professionnel. Les souhaits en matière de postes connaissent une tendance à la spécialisation et au temps partiel, alors que la fonction de généraliste – exigeante et directement exposée à la désaffection des fidèles – est plébiscitée par les paroisses. Les contraintes familiales pèsent de manière croissante sur le parcours de nombreux ministres qui ne souhaitent plus s'éloigner des zones urbaines ou habiter en cure. L'ORH a fait de son mieux, en veillant surtout, par-delà les limites strictes des postes et des frontières paroissiales, à générer des équipes de ministres aux compétences complémentaires. Il a également travaillé avec les coordinateurs à la promotion, au sein des Régions et des aumôneries, d'une ambiance où la collaboration et la solidarité prévalent.

Dans le domaine du renouvellement de l'effectif, l'ORH a eu la chance d'accueillir une volée de 15 stagiaires, pasteurs et diacres, et d'engager 6 ministres provenant d'autres Eglises francophones. Il a mené de nombreux entretiens de discernement pour l'entrée en formation, en stage ou dans un futur emploi d'animateur d'Eglise. Il a accueilli des jeunes adultes en stage expérimental ou dans les places d'engagement négociés avec le Service civil. Il a, par ailleurs, structuré ses collaborations en matière d'accompagnement des vocations au travers de rencontres régulières avec le Service formation et accompagnement (SFA), Cèdres Formation, l'Office information et communication (OIC) et l'Office Eglise et société (OES), afin de garantir le déploiement d'actions plus diversifiées.

Accompagner les personnes

Les mutations qui traversent la vie de l'Eglise ne sont pas sans impacter les ministres comme les laïques engagés. De nombreux entretiens individuels, menés tout au long de l'année 2017, ont mis à jour des questionnements quant au sens de l'engagement dans une institution en perte de pertinence aux yeux de la société, de l'anxiété profession-

nelle, de la démotivation en regard d'un terreau ecclésial qui peine à percevoir le changement de contexte qui s'impose à lui, de la souffrance générée par un investissement personnel trop important dû par des objectifs surdimensionnés. Dans ces situations, l'ORH a privilégié l'écoute, ainsi que l'invitation à la clarification des intentions par l'accompagnement spirituel et psychosocial. Il a, par ailleurs, porté une attention toute particulière aux personnes en crise de vie ou confrontées à l'épuisement. En collaboration étroite avec la médecin du travail et un réseau de spécialistes, il a pu contribuer au retour en emploi de plusieurs ministres ayant recouvré leur santé physique, psychique et spirituelle.

Implémenter le développement

Dans le contexte actuel, la gestion traditionnelle de l'Eglise et son activité classique touchent à leurs limites. Tout en honorant le présent à vivre, l'ORH s'efforce de contribuer aux transformations nécessaires. Début 2017, il a ainsi participé à la rédaction du rapport sur les dotations pour le Synode de printemps, réfléchissant notamment à la réforme de la collaboration entre laïques et ministres et à une collaboration renforcée entre lieux d'Eglise. Il a également conduit, avec la cellule Recherche & Développement et l'OES, la deuxième série de journées cantonales des ministres autour de la thématique des nouvelles formes communautaires et de ce qu'elles signifient en termes de posture de la part des ministres. A partir de ses interventions dans les conseils paroissiaux, il a préparé les lignes directrices pour la préparation, en 2018, du renouvellement des conseils au printemps 2019. Il a travaillé avec l'Office protestant de la formation (OPF) à l'évaluation et à l'amélioration du dispositif de formation initiale des pasteurs et diacres, ainsi que de la formation au leadership.

Finalement, un consultant extérieur a été mandaté pour réviser l'ensemble des processus administratifs de l'ORH.

L'ORH est dans une position paradoxale, tantôt il travaille dans la discrétion pour assurer l'efficacité, tantôt il se trouve sous les feux des critiques. En effet, il arrive que des décisions provoquent des réactions de désaccord et génèrent de la polémique, jusqu'au Synode. De tels événements peuvent alors oc-



cuper de façon marquée aussi bien des intervenants extérieurs qui tiennent à donner leur avis, des membres engagés de l'EERV que le Conseil synodal.

Parallèlement à ces remous, le travail continue à être fait. Des entretiens délicats se déroulent en toute discrétion et la confiden-

tialité est garantie de la part de toute l'équipe de l'ORH.

Nos remerciements vont à tous les collaborateurs qui permettent le bon fonctionnement de l'Office.

Personnes concernées par des entretiens

Entretiens de discernement :	39 personnes
Entretiens d'accompagnement de ministres :	173 personnes
Recommandations de consultation en médecine du travail :	18 personnes
Entretiens en vue d'un changement de poste :	45 personnes
Entretiens de conseil en vue de la retraite :	22 personnes

Décrypter le réel et témoigner

Par son responsable Serge Molla, l'Office Eglise et société (OES) s'attache à tisser des liens entre l'EERV et divers acteurs de la société. Grâce à un engagement fidèle, nombre de milieux artistiques ou culturels demeurent le lieu de l'annonce de l'Evangile. En parallèle, un appui est apporté aux lieux d'Eglise pour permettre la prise de conscience des changements de fond qui s'opèrent au cœur de la société. Les ministres des dialogues œcuméniques et interreligieux sont intégrés aux réflexions de cet Office.

Œcuménisme

Au mois de mars, à la demande des deux conseils d'Eglise, une première formation œcuménique a été mise en place par les organismes romands de formation catholique et réformé. Deux jours de travail ont permis de poser quelques points importants de la structuration des dialogues œcuméniques. Puis, une journée a réuni les personnes engagées dans les missions exercées en commun. Malgré une trop faible participation des réformés, ce temps a permis d'approfondir les questions théologiques et concrètes posées par le travail « au service de tous. » Par ailleurs, le Conseil synodal (CS) et le Conseil de l'Eglise catholique ont bénéficié d'une journée de retraite conduite par les ministres des dialogues Antoine Reymond et Panayotis Stellios sous le thème : « Oui, faisons tout ce qu'il est possible de faire ensemble ».

La Nuit des Eglises reste l'action œcuménique ayant la plus grande envergure en Suisse romande. La fête est organisée sous l'égide de la Communauté des Eglises chrétiennes du canton de Vaud (CECCV). Elle a réuni environ 3'000 personnes. Cette année, l'esprit de la fête a pris une dimension romande, avec l'organisation, simultanément, du même type de manifestation à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Quant aux célébrations de la Parole, elles continuent leur mue. L'objectif annoncé est la création d'une liturgie commune pour l'élaboration d'un culte chrétien.

Dialogues interreligieux

Le conseil interreligieux des Eglises et communauté reconnue s'est réuni 6 fois. Il s'est adjoint des délégations musulmanes, baha'ie et bouddhiste dans le but de travailler sur un projet précis : quelle(s) action(s) commune(s) en cas de catastrophe (attentat, cataclysme naturel, ...) ? Plusieurs conférences ou tables rondes ont été organisées, le plus souvent à l'Arzillier ; elles ont notamment vu la participation de Mallory Schneuwly Purdie et de Béatrice Métraux. Suite à différentes discussions entre le Conseil de l'Eglise catholique, le comité de la communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud et le CS, il s'avère que les autorités d'Eglises manquent d'un lieu permettant de mieux répondre aux défis de l'interreligieux et du

vivre ensemble au cœur de la cité et du canton. Elles travaillent au remplacement de l'actuel conseil par une structure institutionnelle qui aurait pour but de :

- favoriser l'échange d'informations sur ce que vivent les communautés et Eglises ;
- penser et développer un souci commun du "vivre-ensemble" dans le canton ;
- favoriser et développer des initiatives projets qui manifestent l'importance d'une bonne prise en compte du fait religieux dans la société civile ;
- permettre une réactivité commune dans des situations de crise.

Partenariats culturels

Outre les propositions de discours à l'occasion de fêtes telles la fête nationale du 1^e août ou les abbayes villageoises, le responsable d'Office répond régulièrement à différentes demandes des acteurs de notre Eglise qui ont à proposer une parole forte dans les manifestations où ils sont sollicités es fonctions. Il inscrit aussi son engagement à l'interne, par exemple en participant à l'élaboration la Journée cantonale des ministres qui veut rassembler et fédérer l'ensemble des collègues en favorisant partages spirituels, réflexifs et conviviaux. En outre, l'EERV continue à avoir une présence remarquée aux manifestations suivantes : Livre sur les quais à Morges, Salon du livre à Genève, Livre à vivre à Crêt-Bérard, Visions du réel – festival du film documentaire à Nyon.

Salon du mariage

L'EERV participe au salon du mariage depuis de nombreuses années déjà en partenariat avec l'Eglise catholique. L'équipe de préparation s'est étoffée et permet un renouvellement bienvenu. Comme chaque année, le stand avait été conçu sous un thème, en l'occurrence « Un p'tit coin d'parapluie contre un coin d'paradis ! ». Les animateurs ont offert aux couples une animation originale pour réfléchir aux différentes saisons conjugales.



Perspectives

Les années à venir seront riches de défis à relever pour des raisons internes et externes. Dotations, effectifs et finances à l'interne. Rapidité et mouvance continuelle d'une société complexe, multiforme et pluri-religieuse à l'externe. L'Eglise de demain ressemblera partiellement à celle d'hier. Il ne s'agit pas d'un jugement de valeur mais d'un constat. L'Office tel que mis en place en 2009 pourrait, en conséquence, être revu ou transformé. Les changements de structure ne sont pas significatifs. Ce qui importe, c'est que dans le contexte actuel, l'EERV se donne les moyens pour décrypter le réel afin de pouvoir continuer à rendre témoignage à Celui qui donne sens à son existence et son activité.

L'Espace Culturel des Terreaux : entre hier et demain

L'ECT a un mode d'expression privilégié, le théâtre. Mais il est plus largement un lieu d'interfaces entre la culture, le social et le religieux. Ainsi, il a présenté une saison colorée avec 17 spectacles à choix. La fréquentation reste très satisfaisante avec une moyenne annuelle de 82% et plus de 11'000 spectateurs. Parmi les grands succès, relevons un concert de musique russe à Noël, « Lapidée » de Jean Naguel, des récits de Pâques par Alix Noble Burnand et « Camino », itinéraire d'un pèlerin qui marche 800 km sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Côté conférences, le cycle « Revisiter la Réforme », conçu en lien avec l'OES, a proposé 7 conférences pour aborder différentes facettes de cet événement, croisant des regards historique, interreligieux et sociologique. Différents thèmes ont été évoqués tels la liberté, les liens entre christianisme et judaïsme, les réformes attendues aujourd'hui au sein des trois religions du Livre.

Le conseil de fondation, et un groupe ad hoc, réfléchissent à la poursuite de l'activité dans ce lieu au-delà du départ à la retraite de l'actuel directeur.

Lieux phares

L'esprit saint

La vitalité et la créativité de l'esprit saint se sont déployées tout au long de l'année. Elles ont permis une déclinaison haute en couleurs et en sons du 500^e anniversaire de la Réforme. Sans nostalgie, elles ont revisité un événement d'hier pour en relever la pertinence aujourd'hui

9,5 sur l'échelle de Luther

Cette exposition, et les nombreux événements y afférents, est l'événement majeur de cette année. Le projet a débuté au printemps 2015 déjà avec des rencontres entre Sandrine Pelletier et le professeur Olivier Fatio, historien du christianisme. En novembre, l'artiste proposait une installation d'échelles de bois brûlé, ainsi que deux coulées de verre superposées aux fenêtres de la façade nord de l'église. Les échelles évoquent la braise, l'incandescence et la violence qui ont émaillé la Réforme. Elles attestent aussi avec subtilité 2 grands principes chers à notre tradition : « sola gratia » et « Ecclesia reformata et semper reformanda ». Des négociations, soutenues par la ville de Lausanne, sont actuellement menées avec les responsables des monuments historiques, afin de pérenniser les deux coulées de verre qui témoignent des deux locataires qui se sont succédés dans l'église.

Entre 16'000 et 17'000 visiteurs ont été recensés. Les visites commentées, les prédications en lien avec l'œuvre, le repas en faveur de la pastorale de la rue, les repas de la grande table des Lausannois, les événements et concerts dans les échelles ont été très fréquentés et l'ensemble fut un véritable succès, reconnu par les milieux culturels lausannois et Suisse.

Réflexions et spiritualité

Assurées par 6 pasteurs, les prédications du samedi soir ont égrené les sujets de la brochure « Réformés, et alors ! 40 thèmes pour Agir ». Le dernier culte a vu la participation de tous les acteurs engagés dans l'aventure. Ils ont, dans des styles variés, risqué une parole pour exprimer comment ils concevaient leur position de réformés dans l'Eglise et dans la société actuelle. Par ailleurs, les méditations des prières du samedi soir à Saint-François et du dimanche à la cathédrale ont fait une large place à des textes de théologiens protestants.

La passion selon Marc, une passion après Auschwitz

La création mondiale de cette œuvre commandée à Michaël Lévinas, jouée pour la 1^e fois à Saint-François le 12 avril, a connu un beau succès. Elle est due à un partenariat avec l'association « Musique pour un temps présent ». Jean-Marc Tétaz, membre de l'association, résume l'intention de cette œuvre ainsi : « Ecrire une passion qui relise le récit du procès et de la mort de Jésus dans la perspective d'Auschwitz pour nous inviter à raconter autrement l'histoire de la passion de Jésus que les chrétiens confessent comme le Christ. »

Saint-Laurent-Eglise (SLE)

Après une année 2016 de remous liés à l'occupation de l'église par le Collectif R puis au licenciement du pasteur Daniel Fatzer, l'année 2017 a été celle d'une lente normalisation de la situation.

Pour mémoire

Dans le courant du premier semestre, des contacts entre le Conseil synodal (CS) et le Mouvement citoyen d'une part, et les liens réguliers avec le conseil de SLE d'autre part, ont permis de pacifier la situation.

Le CS a pris acte que l'évolution de Saint-Laurent-Eglise n'en faisait plus aujourd'hui un lieu phare du protestantisme au cœur de la cité, mais une communauté alternative à la marge de l'Eglise. Il a dit sa volonté de pérenniser à condition qu'elle sache se développer dans le respect des règles de notre Eglise, qu'elle témoigne d'une volonté de complémentarité et de collaboration avec les autres lieux d'Eglise lausannois et qu'elle ne se laisse pas instrumentaliser par quelques contestataires des formes organiques de l'EERV. Le CS a par ailleurs exigé une amélioration de la gestion financière de SLE et un travail visant à l'auto-financement de ses activités, comme c'est le cas de nombreux services communautaires régionaux.

Des efforts réels ont été entrepris par le conseil de SLE dans ce sens depuis l'été. Le conseil a renoncé à l'appui rémunéré d'une assistante administrative engagée en été 2016 pour suppléer en partie à la vacance d'un demi-poste. Il a appelé les actifs réguliers de SLE à s'engager à soutenir financièrement le projet. Le CS se réjouit de cette évolution.

Dès lors que SLE n'est plus un lieu phare à proprement parlé mais une communauté ecclésiale alternative, la question de sa forme organique dans l'EERV se pose. SLE ne sau-



rait être considérée comme une paroisse puisqu'elle n'a pas de territoire ; la forme d'un service communautaire ne lui correspond pas non plus dans la mesure où elle ne permet pas de prendre en compte la dimension communautaire du projet, l'actuelle assemblée SLE n'ayant de fait aucune prérogative.

Une double orientation

Le conseil de SLE a choisi de travailler clairement selon deux axes complémentaires :

- l'ouverture aux distancés d'une part : les portes de l'église ouvertes durant le culte, le « chalet aux pasteurs » et l'invitation à entrer dans l'église lors de cultes, conférences, concerts et expositions ;
- l'édification de la communauté d'autre part, par le culte dominical et le partage communautaire (repas, groupe de maison, bibliothèque, camp).

Perspectives

Dans ce contexte, le CS envisage l'intégration de SLE à la Région Lausanne-Epalinges dès le début de la législature 2019-2024. En l'état, il ne voit pas mieux que de considérer SLE comme un service communautaire. A terme, il n'est pas impossible que de telles expériences nécessitent quelques ajustements du Règlement ecclésiastique afin de stabiliser un mode de gouvernance de nouvelles formes d'Eglise.

La Cathédrale

Pour la première fois, plus de 600'000 personnes ont franchi les portes de la cathédrale en une année. Ce record impressionnant résulte tant de la réfection du portail Montfalcon, de la qualité des expositions et concerts que des célébrations et manifestations qui s'y sont déroulées en 2017.

Pour mémoire

La cathédrale de Lausanne – haut-lieu de tourisme et de culture – est avant tout un lieu de culte. Six pasteurs ont collaboré en 2017 afin de prêcher chaque dimanche l'Evangile en rapport aux 40 thèses proposées par la FEPS à l'occasion du 500^e anniversaire de la Réforme. Des cultes y ont également été célébrés les 1^e janvier et 1^e août. L'EERV s'y est rassemblée le premier samedi de septembre pour le culte de consécration et d'agrégation des nouveaux ministres lors de la Journée d'Eglise. L'Eglise catholique dans le canton de Vaud y a célébré une messe annuelle fin novembre et les Eglises orthodoxes y ont fêté Noël 13 jours après nous, suivant le calendrier julien.

La cathédrale de Lausanne a également servi d'écrin à de nombreux concerts et à deux rendez-vous importants de la politique vaudoise en 2017 :

- le 14 avril, la partie officielle de l'inauguration du nouveau parlement cantonal a été précédée d'une célébration œcuménique de Vendredi-Saint ;
- le 27 juin, l'assermentation des autorités cantonales pour la législature 2017-2022.

Le CS, le conseil paroissial et le conseil de service communautaire (CSC) regrettent que le gymnase de la Cité ait été autorisé par l'Etat à utiliser ce lieu pour les promotions bien qu'il refuse quelque intervention spirituelle que ce soit du ministre du lieu comme de l'aumônier de l'établissement.

Plus réjouissant, l'année 2017 a notamment permis la concrétisation de trois grands projets pour le CSC Cathédrale :

- une grande exposition sur le portail occidental de Montfalcon, en partenariat avec le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire ;
- la création et la présentation de la Grande Crèche en collaboration avec Eben-Hézer ;
- Un riche programme de l'Avent et de Noël en partenariat avec de nombreux chœurs d'enfants.

Perspectives

Le lieu phare La Cathédrale a prouvé sa raison d'être et sa dimension cantonale. La qualité de ses activités et l'équilibre de ses comptes en font un partenaire solide de l'EERV. La retraite annoncée du pasteur André Joly et la perspective d'une nouvelle répartition des dotations ministérielles sont de réels défis que le CSC La Cathédrale tient à anticiper ; nous l'y encourageons.

Remerciements

Le ministère du pasteur André Joly à la cathédrale est porté par un solide conseil du service communautaire et du Chapitre, composé de M^{me} Marie Anne Jancik et M. Vincent Hort, coprésidents, et de MM. Yves Claude Aubert et Jean-Pierre Baur. Il a bénéficié du fidèle appui de M. Jean-Marc Roland, de M^{me} Myriam Gex-Fabry et de toute son équipe d'intendance ainsi que de l'étroite et précieuse collaboration de la paroisse de Chailly-La Cathédrale, de la Région 4, de l'organiste, de la Société des concerts, des donateurs et artistes, ainsi que des partenaires institutionnels que sont l'Etat de Vaud, la ville de Lausanne et l'Office du Tourisme de Lausanne. Qu'ils soient toutes et tous ici remerciés.

Une formation et un accompagnement pour tous les âges de la vie

L'année 2017 a été marquée par deux événements de taille en lien avec le jubilé des 500 ans de la Réforme : la Journée cantonale des enfants « Les aventuriers de l'R » qui a rassemblé dans son acte final 1'000 enfants et accompagnants à la cathédrale de Lausanne et le festival « Reformation » qui a réuni plus de 4'700 jeunes à Genève.

La mission

Le Service cantonal formation et accompagnement (SFA) a pour mission de coordonner, soutenir et développer les lieux d'Église dans leur travail de lien et de formation auprès de tous les âges de la vie. Le Service est organisé en quatre secteurs, Enfance, KT-Jeunesse, Formation d'adultes et Cèdres Formation. La production de matériel, la formation de jeunes responsables, les Jacks, la coordination des formations et la gestion d'événements cantonaux sont ses leviers principaux pour accomplir sa mission.

Suite du processus de mutation et d'adaptation de la catéchèse aux enfants et adolescents d'aujourd'hui

A sa session de printemps 2017, le Synode a décidé que : « durant l'activation du chantier Enfance, Jeunesse et Evangile, le Synode autorise les acteurs de la catéchèse à s'éloigner du dispositif Chemins de vie et de foi tel que décrit dans le tableau « dispositif Chemins de vie et de foi » ». Ce fait a permis aux différents intervenants du terrain de continuer leur exploration et, lors d'une retraite à St Maurice à la reprise de septembre, de se retrouver pour partager expériences et réflexions, sous la conduite du coordinateur de Service et des responsables des secteurs enfance et jeunesse. Temps important qui, en plateforme ou en groupes thématiques, se poursuit dorénavant.

Le secteur Enfance

Le 13 mai 2017, Lausanne a fait revivre la Réforme sur le thème « Les aventuriers de l'R » à plus de 800 enfants et 200 accompagnants dans cinq lieux emblématiques de la ville. Toute la journée les aventuriers de 5 à 12 ans, avec leurs familles, ont parcouru Lausanne comme des aventuriers en quête de découvertes sur la Réforme et ses valeurs. Cinq verbes qui ont pour point commun la lettre R, comme Réforme, ont permis aux aventuriers de l'R de vivre autrement le protestantisme. Rêver, rire, rechercher, respecter et rebondir constituaient les stations dans des églises transformées pour l'occasion en forêt vierge, chapiteau de cirque, scène de théâtre, ou piste de danse. Les enfants ont ri en musique, recherché à travers un récit de la

Bible, respecté la nature en s'émerveillant de sa magie et ils ont fait s'envoler leurs rêves.

Le final à la cathédrale sur le thème de rebondir a donné l'occasion à environ mille personnes de vivre un moment inoubliable avec l'école de cirque « Coquino ». Le jeune public a regardé, émerveillé, les saltimbanques voltiger et rebondir au son des musiciens et de l'orgue. Les numéros alternaient avec des textes mettant en scène Luther, le réformateur en dialogue avec une enfant d'aujourd'hui. « C'est le plus beau jour de ma vie » s'exclame Iona, 6 ans, dans un élan d'enthousiasme. Et une maman se réjouit : « Bravo d'avoir osé transformer ces hauts-lieux de cultes, c'était vraiment top ! ».

Le secteur KT-Jeunesse

La conduite de ce secteur a été reprise par Marc Rossier qui a commencé son activité le 1^e août 2017. Deux événements sont à relever :

- la Journée cantonale des Jacks « Vol EERV2904 » qui a permis à une trentaine de jeunes de réfléchir à leur position et leur avenir dans l'Église. Cet événement est aussi à l'origine de la création de l'Agora, un Synode des jeunes, quelques mois plus tard ;
- le festival « Reformation » qui a réuni plus de 4'700 jeunes à Genève. Une « Nuit des Lumières » avec une marche en étoile réunissant les participants devant le Mur des Réformateurs a marqué l'ouverture du festival le vendredi. Une quarantaine d'ateliers aux thèmes diversifiés, allant de la spiritualité à l'élaboration d'une chorégraphie de danse en passant par une visite du CERN étaient proposés aux jeunes le samedi matin. Le samedi après-midi a eu lieu à l'Arena de Genève la manifestation principale avec des temps interactifs, des orateurs et de la musique. Après une « Nuit des rencontres » faite de concerts, d'une « Silent disco » ainsi que de douze autres offres attractives, le culte télédiffusé en Eurovision le dimanche matin depuis la Cathédrale St-Pierre a clos le festival. Les 480 jeunes issus des paroisses de l'EERV constituaient une des plus grandes délégations.



Le secteur Formation d'adultes

Le poste de responsable cantonal de la formation d'adulte a été repourvu au 1^e juin à 50%. C'est le pasteur Christian Vez qui l'occupe.

Son travail a commencé par un tour d'horizon des Régions, et par le constat alarmant que la formation d'adulte est quasiment moribonde dans nombre de Régions. Les forces ministérielles ont globalement été divisées par cinq depuis l'entrée en vigueur d'Eglise à Venir. Par ailleurs, les offres de formation proprement dite sont rares, proposant plutôt des temps d'édification personnelle.

Des contacts ont été pris avec d'autres acteurs de la formation d'adulte dans le canton, comme Crêt-Bérard, Cèdres formation, l'Espace Culturel des Terreaux, PPP, Theofil (anciennement Centre d'études catholique) afin d'envisager des collaborations futures.

Un travail réflexif a été fourni pour essayer de délimiter les champs dans lesquels la formation d'adulte devrait se développer. Les champs suivants ont été retenus : les crises existentielles, la santé, la transmission, l'éco-spiritualité, l'identité protestante et la formation au témoignage chrétien.

La difficulté principale tient aux forces réduites présentes sur le terrain des Régions, et donc à la difficulté de stimuler des projets novateurs. Conséquence de cette difficulté, la formation d'adulte se retrouve en quelque sorte suspendue dans les airs et peine à trouver un terrain où s'implanter, ce qui interpelle face au défi du témoignage

Cèdres Formation

Dix étudiants et étudiantes ont terminé leur parcours du Séminaire de culture théologique. Quatorze autres ont débuté le leur. Plusieurs enseignants arrivés à la retraite ont souhaité terminer leur engagement. Ainsi Jean-François Habermacher et Marc-André Freudiger laisseront la place à Anthony Feneuil de l'Université de Metz (F) pour donner le cours de théologie systématique et Jean-Christophe Emery succédera à Jacques Küng pour l'unité d'ecclésiologie.

« Dieu sans religion », « Concilier l'inconciliable », « Une Église pour le XXI^e siècle » et les journées de méditations ont été les principales formations proposées.

La mise sur pied de rencontres RLM (Refaire Le Monde) ont permis de faire une expérience innovante. Appelée à être améliorée, elle est en cours d'évaluation.

Deux numéros de la Revue des Cèdres sont parus. Le premier traitant des défis contemporains de l'Église réformée et le second de la thématique de la migration. La revue bénéficie d'un très bon écho auprès d'un large public qui dépasse les milieux d'Eglise.

Le nouveau site web cedresformation.ch a vu le jour. Il est assorti d'une lettre de nouvelles numérique envoyée à près de 1'000 destinataires.



Les Missions exercées en commun (MiCo) – 2017 en bref

➤ CADES (Conseil d'aumônerie de l'éducation spécialisée)

Deux événements sont à relever dans le domaine de l'aumônerie de l'éducation spécialisée.

D'une part, la cathédrale s'est vu offrir une crèche monumentale réalisée par les résidents de la Fondation Eben-Hézer qui ont travaillé durant quatorze mois sur le projet. La crèche présentait le parcours des quelque 120 kilomètres qui séparent Nazareth de Bethléem grâce à un merveilleux fac-similé du paysage réel et miniaturisé.

D'autre part, la communauté œcuménique de l'Étincelle qui dépend désormais du CADES a célébré sa création. La communauté se donne pour mission de réunir des personnes en situation de déficience intellectuelle, leurs familles, leurs amis afin de vivre des moments spirituels et culturels.

➤ CAGEP (Conseil d'aumônerie des gymnases et écoles professionnelles)

Initiée il y a deux ans, l'action « Autonomie et Solidarité » est un concept qui repose sur l'idée d'inviter un conférencier sur un thème mettant en tension l'objectif d'être autonome avec celui de ne pas oublier les liens que chaque personne tisse avec son environnement. Plus d'une dizaine de personnalités sont passées dans les gymnases et les écoles professionnelles.

Les aumôniers se mobilisent dans les différents établissements afin de pouvoir répondre à des questions et des demandes de plus en plus aiguës et variées. Ce qui est préoccupant c'est la relève des aumôniers. La difficulté à repourvoir un poste existant interpelle sur la possibilité des Eglises à faire face à la demande des établissements. A l'heure actuelle, 8 établissements ne disposent toujours pas d'un accès à un service d'aumônerie. Le CAGEP anticipe, réfléchit au visage de l'aumônerie de demain et élabore des pistes possibles pour continuer à réaliser les missions attribuées sans allocation de ressources supplémentaires.

➤ CAHES (Conseil d'aumônerie des HES)

L'aumônerie des HES s'exerce dans un contexte réunissant des milliers d'étudiants de plus de 100 nationalités, futurs acteurs d'une société en mutation. Dès lors, elle s'inscrit dans la culture de chaque établissement et développe des compétences interculturelles et interreligieuses, ainsi qu'une spiritualité plus « universelle » lui permettant de rejoindre un public aux horizons et croyances variés.

L'aumônerie de l'académie de Police de Savatan, qui fait partie du CAHES depuis 2016, collabore à certains cours (annonce de décès, suicide) et intervient dans chaque classe pour donner, par exemple, un aperçu du paysage religieux en Suisse. Il y est aussi abordé certaines façons d'accompagner les situations délicates en matière de respect de la religion.

➤ CAUE (Conseil de l'aumônerie UNIL-EPFL)

En 2017 les approches proposées par les aumôniers aux étudiants ont été des plus variées, à travers l'expression artistique plastique ou théâtrale, par le visionnement de films, par la rencontre de réfugiés, le service des pauvres, la sensibilisation aux problèmes environnementaux, aux enjeux de la recherche scientifique, la découverte d'autres traditions religieuses, la méditation, les retraites, les voyages, les excursions, les repas partagés.



Ouverture et vigilance

Le Service santé et solidarité, comme les aumôneries qui lui sont rattachées, ont fait preuve d'ouverture, multipliant les collaborations avec les acteurs de la société civile. Ils promeuvent l'accueil inconditionnel témoignant ainsi de l'amour de Dieu tout en travaillant leur spécificité et leur identité.

Conseil

Le Conseil du service santé et solidarité (CSSaS) a pris congé de son coordinateur Laurent Zumstein en lui exprimant sa reconnaissance pour tout le travail accompli durant 7 ans et a accueilli avec bonheur l'arrivée de la diaconne Anne-Sylvie Martin pour remplir cette fonction essentielle de lien et de soutien de tous les ministres et des conseils des lieux de solidarité de l'EERV, tant les aumôneries que les conseils de service communautaire présence et solidarité.

Alors que, dans les hôpitaux, certains souhaitent abandonner le nom d'aumônier, le CSSaS a réfléchi à la dimension de l'interreligieux ou de l'interconviction ; mot qui rappelle que le dialogue, dorénavant, doit se vivre avec des partenaires aux « convictions » différentes, religieuses ou non ! Il s'agit donc de développer l'action spécifique des Eglises dans des milieux où la dimension spirituelle ne se pense pas forcément en termes de transcendance. Et cela est valable dans la plupart des missions communes où les Eglises sont à la fois attendues et à la fois bousculées dans leurs habitudes par cette nouvelle donne. Les ministres du dialogue interreligieux, Timothée Raymond (EERV) et Dominique Voinçon (ECVD) ont conduit la réflexion lors de la journée cantonale du Service santé et solidarité.

Le CSSaS porte particulièrement la préoccupation du témoignage auprès de tous et sans discrimination. Il est attentif aux besoins spécifiques des personnes dans une situation de vie qui les empêche d'avoir accès à l'offre « traditionnelle » de notre Eglise. Que ce soit à travers les missions en commun (MiCo) ou par les ministères régionaux de solidarité, le CSSaS soutient et encourage les initiatives originales et novatrices comme les démarches déjà bien rodées. Il s'agit également de rester vigilants pour discerner des besoins particuliers et de réfléchir à des pistes permettant de donner suite à ces besoins.

Chantier migration

Le Conseil Synodal (CS) a choisi de mettre la priorité sur quelques axes de son programme de législation et de les développer selon la méthodologie de recherche-action : le thème

de la migration a été confié à une délégation du CSSaS appuyé par l'ex-directrice du CSP. Le rapport final rendu en juin 2017 fait état d'un travail de typologisation et d'analyse : sans être exhaustif, il expose une vision globale des liens de l'EERV avec les différents types de migration : migration précaire, expatriés, communautés issues de la migration, étudiants et personnes en formation... et y détecte les éléments à laisser de côté (parce que déjà actifs ou non viables), les jeunes pousses (à soutenir et encourager) et les déserts (là où il y a des manques et des champs à explorer). C'est une référence pour poursuivre le travail de notre Eglise pour aller à la rencontre des migrants.

Maison de la diaconie

En début d'année, le CSSaS a continué à travailler sur le projet de Maison de la diaconie à Sévelin, afin de le compléter notamment par une réflexion sur l'utilisation de l'espace de l'église. En collaboration avec l'architecte mandaté, une belle solution a été trouvée, permettant une cohabitation harmonieuse des différents aspects de l'activité de la maison. Harmoniser les besoins des différentes personnes accueillies, ménager un bel espace pour la vie spirituelle tout en utilisant efficacement les volumes disponibles, s'imaginer comment animer la maison, sans surcharger : autant de défis et de questionnements qui ont trouvé une réponse provisoire dans le dossier confié au CS, qui l'a soumis au Synode. Ce dernier s'est prononcé en novembre en faveur de ce projet dont l'avancement est lié aux négociations avec la ville de Lausanne concernant l'ensemble des lieux de culte.

Lieux d'accompagnements de l'EERV

Le terme « lieux d'accompagnement » recouvre l'ensemble des lieux « de relations d'aide » ou « lieux d'écoute » tels que la Cascade, la Mandorle ou les conseils de services communautaires qui offrent un accompagnement spirituel. Le CS a donné mandat au CSSaS d'élaborer une directive en collaboration avec la plateforme de ces lieux et l'ORH afin de fixer les conditions cadres des lieux d'accompagnement de l'EERV ou reconnus par elle. Elle établit notamment les compétences professionnelles des intervenants habilités à travailler dans lesdits lieux. La directive



a été adoptée en septembre 2017 et la coordinatrice du CSSaS est responsable du suivi et de la mise en conformité des différents lieux.

Faire Eglise ensemble

C'est non seulement les aumôneries de la santé mais aussi les aumôneries de la solidarité qui cherchent à maintenir le lien avec les autres lieux d'Eglise, paroisses et services communautaires :

- Afin de permettre le maintien à domicile des personnes âgées et leur accompagnement spirituel tout au long de leurs va-et-vient entre les diverses institutions, une collaboration accrue entre tous les lieux d'Eglises est incontournable.
- Un des aumôniers de prison a pu sensibiliser une quinzaine de personnes de sa paroisse qui prient, écrivent ou envoient un colis à des détenus seuls et sans famille. Il s'agit en général de détenus de confessions chrétiennes mais également parfois de confessions musulmanes. Ces relations ne se mettent en place que suite à l'accord du détenu. Ce même aumônier peut être et a été invité à animer des cultes ou séances de catéchisme en paroisse.
- Dans un souci de témoigner vers l'extérieur de la réalité vécue par les aumôniers du centre d'enregistrement et de procédure (CEP) et du Point d'Appui, de maintenir le lien vital avec les paroisses, les aumôniers ont participé à différents événements, dans la mesure du possible, en collaboration avec des requérants d'asile : célébrations, intervention lors d'une rencontre de catéchisme à Moudon, participation au suivi de l'Action-Parrainages.
- Du côté de l'aumônerie agricole, un groupe de soutien accompagne les 2 aumôniers dans leur ministère. Ce sont des agriculteurs et agricultrices engagés dans la foi et ancrés dans leur métier de la terre. Le groupe se réunit 5 fois durant l'année pour un partage et un échange sur des questions et difficultés rencontrées auprès de familles paysannes. Ce temps de réflexion et les connaissances de la réalité du terrain apportées permettent d'élargir le réseau de personnes pour l'accompagnement et le soutien des agriculteurs/trices.
- La dynamique d'accueil, d'écoute et d'intégration des personnes en grande précarité se déplace au-delà des lieux traditionnels de rencontre : l'aumônier de rue Roselyne Righetti a co-organisé un

grand repas de partage à Saint-François et maintient chaque dimanche un office à la Maladière.

Régions de santé et évolution du ministère des aumôniers de santé

Dans le cadre du projet de l'Etat concernant les « Régions de santé » et malgré son report, les bureaux du conseil cantonal de l'aumônerie œcuménique des hôpitaux et cliniques (CAHOSP) et du conseil cantonal de l'aumônerie œcuménique des EMS (CADEMS) se sont engagés ensemble pour faire partie de cette nouvelle politique d'avenir :

- d'une part, ils ont lancé en 2016 un ambitieux programme de formation-réflexion portant sur la mission des aumôniers et leur spécificité ; ce programme s'est poursuivi en 2017 en travaillant les compétences attendues des aumôniers et une prochaine journée réunira tous les aumôniers catholiques et réformés en janvier 2018 ;
- d'autre part, la collaboration avec l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP) de Lausanne et le Pr Borasio s'est poursuivie au travers d'un projet de coopération entre les Eglises et la Chaire de soins palliatifs. Après avoir évalué le rôle d'un aumônier dans une EMSP à domicile, le focus était mis cette année sur les conditions et bases nécessaires pour la collaboration de l'aumônier au sein de l'EMS et l'équipe mobile de soins palliatifs lorsque cette dernière y intervient.

Aumôneries de la santé et institutions : collaboration accrue

Dans les EMS, l'autorité de surveillance des établissements sanitaires et sociaux (CIVESS) vérifie que les besoins spirituels des résidents sont pris en considération. Les EMS qui n'en ont pas encore ont été invités à rédiger un concept d'accompagnement spirituel. Dans cette situation, les aumôniers s'engagent à renforcer la collaboration avec le personnel des EMS et à offrir un accompagnement de qualité, pertinent et identifiable.

Le CAHOSP a rencontré à deux reprises les représentants des conseils de site des établissements hospitaliers avec pour objectifs d'améliorer la communication entre tous les partenaires, de partager les enjeux en lien avec l'aumônerie et la spiritualité et de recenser les attentes du terrain pour y apporter une réponse concertée. Ces rencontres ont permis, entre autre, de clarifier les rôles et compétences des différents conseils des



Eglises et de remettre sur le métier une convention.

du Groupe Romand Prévention Suicide (GRPS).

Multiplés contacts avec la société civile

Les médiateurs de Point d'Appui sont en collaboration avec plusieurs partenaires externes :

- le Service de la population (SPOP) pour des médiations lors de situations délicates : accompagnement des bénéficiaires ou rencontres avec les responsables ;
- la Plateforme Seuil-Bas (PSB) réunissant les acteurs dans la réalité de la précarité sur la commune de Lausanne et environs ;
- le Bureau cantonal de l'intégration (BCI) : les médiateurs sont invités lors de journées organisées par le BCI comme animateurs par exemple pour présenter le projet Action-Parrainages dans le cadre d'un atelier portant sur le mentorat comme moteur d'intégration ;
- l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) et le Centre social d'intégration (CSIR) pour l'Action-Parrainages ;
- l'Entraide protestante (EPER) : pour la Journée des réfugiés, sous la bannière « annoncer la couleur pour une Suisse humaine ! » ;
- le Service d'aide juridique aux exilés (SAJE) dans l'accompagnement juridique des requérants d'asile ;
- Opre Rom et Sant'Egidio dans le cadre de la scolarisation des enfants roms ;
- un aumônier du CEP à Vallorbe a participé à l'animation d'un cours d'éthique à la HEIG d'Yverdon ;
- les aumôniers auprès des mineurs placés ont été régulièrement sollicités, notamment par le foyer pour mineurs non accompagnés (MNA) de Crissier pour organiser des animations, temps forts et sorties ;
- un aumônier de prison a été invité à animer un cours de philosophie au collège de St-Maurice sur le thème de « la suppression de liberté » ;
- durant l'hiver 2016-2017, les aumôniers dans le monde de l'agriculture ont mis en place et proposé aux acteurs proches des agriculteurs une formation de prévention au risque suicidaire avec l'appui de l'équipe Prometerre, du professeur Jacques Besson du CHUV et de l'équipe

Prises de parole et recommandation

Reconnaissant pour l'engagement des ministres et des nombreux bénévoles de l'EERV actifs dans l'accompagnement des requérants d'asile, le Conseil synodal a soutenu en 2017 trois actions citoyennes liées à l'asile : soutien à l'Appel contre l'application aveugle du règlement Dublin en mars, soutien à la pétition pour le droit d'asile des Erythréens au mois d'octobre et soutien à la pétition « droit au travail et à la formation pour toutes et tous » en décembre.

L'Appel contre l'application aveugle du règlement Dublin, signé par l'EERV et l'ECVD, a été adressé au Conseil fédéral et aux Exécutifs cantonaux. Il demande d'utiliser la clause discrétionnaire du Règlement Dublin, évitant à la Suisse de violer les conventions internationales relatives aux droits de l'enfant et aux droits fondamentaux et de ne pas procéder aux renvois que des motifs humanitaires ou de compassion permettent de ne pas exécuter, tel que préconisé dans le préambule du Règlement Dublin lui-même.

Le CS a décidé d'apporter son soutien à la pétition pour le droit d'asile des Erythréens en argumentant que le nombre élevé de demandes d'asile en provenance de ressortissants érythréens ne doit pas remettre en question la prise au sérieux des risques encourus par les personnes et le respect des textes accordant un droit de protection aux personnes menacées.

Le CS a jugé bon de soutenir la pétition droit au travail et à la formation pour tous demandant aux autorités cantonales de prendre les mesures nécessaires pour que les quelque 800 personnes déboutées de l'asile dans le canton de Vaud – mais qui, pour différentes raisons, sont toujours sur territoire vaudois – aient la permission de faire une formation ou de travailler.

Enfin, le CS a émis une recommandation concernant l'accompagnement pastoral dans la question du suicide assisté. Le document, fruit d'un travail de deux ans, mené par le coordinateur EMS Dominique Troilo, ne donne pas de directives éthiques définitives mais quelques pistes de réflexion, de positionnement et de personnes ressources. Dans des situations de souffrance toujours difficiles, ce document court et synthétique se veut un outil utile à la pratique ministérielle.



L'Action-Parrainages (AP)

En collaboration avec les antennes régionales, les médiateurs de Point d'Appui sont toujours très actifs dans l'AP. L'année 2017 a été marquée par une forte augmentation de cette action (+ 30% de situations de parrainages) :

Situation de parrainage	31 décembre 2016	31 décembre 2017
Parrainages standard (adultes, familles...)	200 environ	303
MNA	80	100
Total	280	403

En tenant compte des parrains-marraines, des parrainés/ées et des familles, l'Action-Parrainages concerne plus de 1000 personnes. Malgré l'engagement continu de nouveaux parrains/marraines, environ 70 à 80 personnes migrantes sont en attente de parrainages. Notons aussi que depuis octobre 2017, l'AP collabore étroitement avec l'association étudiante PAIRES pour des parrainages jeunes adultes à jeunes adultes sur la région de Lausanne et Yverdon. En complément des chiffres ci-dessus, ce partenariat a permis de démarrer environ 50 parrainages supplémentaires.

Il est à souligner le développement du pôle Internet de l'action via le site www.plateforme-asile.ch. Plus large que la seule AP, ce dernier a également été un lieu ressource pour les parrains et a été le vecteur pour 40% du recrutement des nouveaux parrains/marraines.

Diaconie et témoignage

La diaconie, « diakonia », est l'un des quatre axes de la mission de l'Eglise, mais aujourd'hui où nous insistons sur le témoignage explicite de notre foi, cet humble témoignage en actes est-il encore identifiable comme une mission spécifique de notre Eglise ? Les services communautaires présence et solidarité comme toutes les aumôneries de la santé et de la solidarité peuvent se retrouver dans le témoignage ci-dessous issu du rapport du conseil cantonal de l'aumônerie auprès des réfugiés (COER) : « Jésus n'a pas dit qu'il voulait des temples fastueux, il a dit : « c'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres que tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples ». Cette phrase, entendue dans le spectacle « Painting Luther », fait écho à la parole d'un usager de Point d'Appui reçue le même jour. Comme un beau cadeau et un appel à la foi : « Vous croyez en Dieu ici, non ? C'est pour ça qu'il y a quelque chose, que les gens sont attirés. Vous avez la crainte de Dieu, alors vous êtes vrais et vous respectez vraiment les gens ».

De l'extérieur, on pense parfois que nous sommes des assistants sociaux, certains se demandent ce qu'il y a d'ecclésial dans un lieu comme le nôtre, notre « identité chrétienne » ne saute pas toujours forcément d'emblée aux yeux de tous. Accueillir la personne, écouter, prendre au sérieux ses préoccupations, donner le coup de pouce qu'on peut, plus ou moins appuyé, c'est ainsi que Point d'Appui et l'aumônerie dans les CEP cherchent humblement à répondre au commandement d'amour. Accompagner un parcours migratoire, avec ses espérances, ses déceptions, ses nécessaires discernements, dans toute la complexité du réel... cela ne nous rend-il pas proches du cœur de la vie humaine, et donc de la spiritualité la plus profonde ?



"Prenons part au changement et créons ensemble le monde de demain"

C'est le titre choisi par Pain pour le prochain et Action de carême pour leur campagne œcuménique 2018. C'est également la position du service Terre Nouvelle qui s'inscrit dans la mission première de l'EERV, la mission des chrétiens, être témoins du Christ au cœur de la société.

Le service Terre Nouvelle (STN) est engagé dans la réflexion autour des dotations de l'EERV. Il la mène en cherchant à répondre au mieux aux besoins des personnes engagées sur le terrain. Pour que Terre Nouvelle reste partie intégrante de la vie de l'Eglise, il propose de rassembler sur 3 ou 4 personnes l'ensemble des forces régionales dédiées à Terre Nouvelle : ces personnes, chacune au service de 3 ou 4 Régions, auraient alors des forces significatives à mettre à disposition des paroisses et des Régions.

Le service est aussi à la recherche d'un élargissement de sa base ; dans cet esprit d'ouverture, il soutient les activités qui vont au-delà du cercle des fidèles, comme les voyages de groupe ou la participation à des manifestations extra-ecclésiales telles que la vente des roses dans l'espace public mais aussi la tenue de stands au comptoir d'Echallens, à l'expo de Coss ou l'organisation de soirées à thème comme au cinéma du Grain de sel à Bex, il promeut de nouvelles thématiques comme la transition intérieure ou le développement holistique.

Evénements en relation avec le jubilé de la Réforme

- Au printemps, un voyage de formation en Roumanie – Ukraine a permis aux animatrices Terre Nouvelle régionales de visiter des projets de diaconie des Eglises réformées de langue hongroise soutenus par l'EPER en Transylvanie et en Transcarpatie ;
- en juin, le Forum international R500 a rassemblé une quinzaine de théologiens de dix pays et de quatre continents pour réfléchir à l'héritage commun de la Réforme. Avec le titre « Protestants, portraits de famille. Pourquoi être protestant hier et aujourd'hui ? », il a exploré la diversité, l'histoire, l'actualité et l'avenir du protestantisme dans des contextes très variés ;
- au début novembre, le soutien à DM-échange et mission pour la venue d'une douzaine de jeunes de nos Eglises partenaires à l'occasion du grand rassemblement national jeunesse Réformation à Palexpo ;
- dans le cadre de ce jubilé, mentionnons encore l'action de la FEPS "La Réforme nous a transformés, maintenant transformons le monde" en faveur des œuvres

d'entraide. Elle a fait l'objet d'une offre générale spéciale au mois de mai.

Réflexion sur les flux financiers et les cibles Terre Nouvelle

Le STN peut encore compter sur une bonne implantation de son réseau et de ses activités dans les paroisses de l'EERV. Grâce au matériel fourni par les œuvres et à un grand travail de communication, Terre Nouvelle se vit dans de multiples lieux et à de multiples occasions. Le résultat financier 2017 s'élève à CHF 1'837'000 ce qui est très réjouissant : la cible de CHF 1'700'000 est largement dépassée et il faut remonter à 2010 pour avoir un résultat aussi élevé. Seules deux Régions font moins bien que l'année dernière. C'est, comme l'année passée, grâce aux très bons résultats de l'EPER que nous arrivons à ce montant. Les rentrées de DM-échange et mission ont stoppé leur diminution pour progresser légèrement.

Par contre, le résultat financier de l'ensemble des Eglises de la CER pour les trois œuvres est en diminution de 4,5 % et s'élève à CHF 3'841'000 essentiellement en raison de la diminution des dons dans les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et BEJUSO.

Le service a mis au point un système de splitting qui permet de distinguer les versements Terre Nouvelle qui viennent directement des paroisses de ceux qui viennent des particuliers. Ce travail de longue haleine clarifie les flux financiers, il est à la base des nouvelles cibles qui ont été fournies aux paroisses en fin d'année.

Perspectives

2018 est une année charnière pour le STN : avec l'entrée à la retraite de son coordinateur et le renouvellement de son conseil au début 2019, avec la mise en place des nouvelles dotations, ainsi que le remplacement du délégué de l'EERV à la Cevaa.

Dans les événements à venir, citons un rendez-vous biennal important : le rassemblement Terre Nouvelle du 17 mai 2018 à Crêt-Bérard ; celui-ci rassemblera des personnalités du monde des médias, de la culture, de la politique, de l'économie et des Eglises pour parler de l'importance de l'entraide avec ce titre : « quelles convictions pour quels engagements ? »



Plateforme Terre Nouvelle des Eglises romandes (PTNER) et DM-échange et mission (DM)

Confronté à la diminution constante de ses ressources, le Conseil du DM a entamé une réflexion approfondie sur l'organisation de son travail et proposé une large consultation : les conseils synodaux des Eglises romandes comme les services Terre Nouvelle ont travaillé et transmis leurs réponses. Un consultant analyse les réponses reçues. Le rapport du DM est attendu pour juin 2018.

Dans le cadre de la mobilisation de nouvelles ressources, le conseil de DM a demandé à la PTNER de revoir la répartition des dons non attribués (actuellement 60%DM, 20%PPP et 20%EPER). Après consultation des président(e)s de l'EPER et de PPP, de la plateforme de spécialistes des animateurs cantonaux, l'ébauche d'un scénario différent et une pesée d'intérêts, la PTNER a élaboré un rapport à l'intention des Conseils synodaux qui ont avalisé sa proposition de garder le statu quo.



Soutien et créativité

Le Service vie communautaire et culturelle (SVCC) cherche à remplir son rôle en accompagnant les lieux d'Eglise dans la recherche de dynamisation dans ces domaines. Ce sont par conséquent surtout les paroisses qui font appel à lui pour conduire la réflexion. Ce n'est pas chose aisée, car il n'y a pas de relais institutionnel, ni dans les Régions, ni dans les paroisses.

Si quelques lieux d'Eglise font spontanément appel au service pour partager une réflexion, les offres partant du Service ont de la peine à être entendues.

En 2017, le service VCC a poursuivi ses activités selon les trois axes principaux de son mandat :

- cultes et célébrations;
- vie spirituelle personnelle et communautaire;
- accompagnement des acteurs de la vie communautaire et culturelle.

La question de l'articulation entre l'accomplissement de ce mandat et l'activité développée dans le cadre de la cellule Recherche & Développement (R&D), mainte fois reprise, reste ouverte. A ce jour, le Conseil synodal (CS) n'a pas encore arrêté de position à ce propos, ce qui génère une certaine inquiétude chez les membres du conseil.

Le service a assumé avec soin ses tâches de soutien, mais n'a guère avancé sur le plan de la prospective et de la créativité.

Membres du conseil

Un membre du conseil a démissionné en 2017 : Guilhem Lavignotte, organiste.

Le conseil est actuellement constitué de 5 membres dont le coordinateur.

Retraite

Deux jours de retraite à l'Abbaye de St-Maurice ont permis aux membres du conseil de partager les offices des chanoines et de poursuivre la réflexion à propos de l'articulation entre vie liturgique et accueil de visiteurs (à partir du modèle de St-Maurice) et de l'organisation des cultes dans l'EERV.

Evangile à la maison

La fin de l'année a été marquée par le lancement de la lecture de l'Evangile selon Jean à l'aide d'une brochure publiée par le diocèse de Metz. Cet événement a trouvé sa place parmi les célébrations de la Parole à la cathédrale et rassemblé quelque 80 personnes représentant des groupes de tailles et de compositions diverses répartis dans le canton et parfois au-delà.

Cette démarche est conduite de façon œcuménique et, pour bien le signifier au cours de la célébration, le vicaire épiscopal et le répondant du CS ont remis les exemplaires de la brochure aux représentants des groupes présents.

Une évaluation a été initiée afin de pouvoir déterminer les suites à donner à cette démarche.

Un temps pour prier

Notre offre d'office en ligne a été maintenue tout au long de 2017.

Le nombre de visites sur le site est assez stable ; la moyenne est d'environ 750 consultations par mois. A côté d'une majorité de visiteurs suisses, on note une proportion importante de Canadiens, de Français et d'Africains. Un mois de production implique environ 20 heures de travail effectuées par des bénévoles et 12 heures rétribuées.

Le conseil se pose toujours la question de savoir s'il vaut la peine de maintenir cette offre. Il va falloir faire la balance entre l'impact de la présence d'une telle offre sur internet, l'intérêt des visiteurs et l'investissement en temps de travail nécessaire pour maintenir cette offre. Il faut noter que la question n'est pas d'abord financière car, dans le fonctionnement actuel, les coûts sont raisonnables.

Eglises ouvertes

En collaboration avec l'Office information et communication (OIC), le service a publié, en été 2017, une brochure intitulée : « Notre église est ouverte. Entrez ». Distribuée à toutes les paroisses et toutes les communes, elle a été bien accueillie. Une dizaine de paroisses ont sollicité le service à propos de leurs projets.

Tournois sportifs

Le conseil VCC a encouragé et soutenu l'organisation de tournois sportifs, maintenant pris en charge par un « comité des sports de l'EERV ». En 2017, il a mis sur pied un tournoi



de hockey en janvier à Vallorbe, puis un tournoi de foot en juin à Savigny et un tournoi de pétanque en septembre à Perroy. Ce dernier, qui a débuté par un culte célébré dans le boulo-drome local, a été l'occasion de vraies rencontres entre gens d'Eglise et boulistes ; intéressant lieu d'interface Eglise-société.

Prière

Les propositions de prière diffusées chaque mois dans eerv.fl@sh par le conseil VCC ont suscité plusieurs échos reconnaissants. A partir de cette expérience, le conseil réfléchit à d'autres moyens de soutenir et encourager la prière des conseils.

A la demande du CS, le coordinateur du service a participé à plusieurs démarches dont :

- l'accompagnement des Régions et des paroisses dans les démarches qu'elles entreprennent pour donner suite au message du CS à propos des cultes dominicaux ;
- la préparation du culte synodal du 3 novembre 2017 à Saint-François à Lausanne marquant la fin du jubilé de la Réforme ;
- La préparation de la Journée d'Eglise et du culte synodal à la cathédrale, au

cours duquel la pasteure Laurence Kes-havjee a été consacrée et les pasteurs Thierry Baldensperger, Guy Liagre, Martina Schmidt et Eva Sybille Vogel agrégés ;

- Les mesures d'accompagnement à l'introduction, dès Pâques 2018, de la nouvelle version du Notre Père.

En collaboration avec R&D, le coordinateur VCC a organisé deux rencontres à l'intention des organistes pour leur donner des informations relatives aux changements intervenus et à venir concernant l'organisation des cultes dominicaux, et pour les entendre évoquer les problèmes que cela pose à un grand nombre d'entre eux. Pour diverses raisons, parmi lesquelles le fait que les organistes ne sont généralement pas employés des paroisses, la recherche de solutions s'avère difficile.

La préparation, avec un petit groupe de travail, d'une brochure de réflexion à propos du service funèbre intitulée : « Une cérémonie pour dire adieu », complètera l'offre EERV.

•

Au sortir de la session du Synode du vendredi 3 novembre, les délégués se sont rendus de la salle du Grand Conseil à l'église Saint-François pour un culte synodal marquant la fin des commémorations de la Réforme.

Préparé et célébré en collaboration avec quelques membres du Synode, articulé autour du récit de la multiplication des pains et plus particulièrement de la parole de Jésus : « Donnez-leur vous-mêmes à manger » (Mt 14, 16), ce culte a été l'occasion de faire un pas vers notre manière d'être protestants demain. Il a été souligné par la lecture commune et la distribution du message du Conseil synodal : « La Réforme, une histoire à vivre et à raconter ».

Les missions exercées en commun

Pour la Commission de coordination des missions exercées en commun (CoCoMiCo), l'année 2017 a été marquée par son implication dans les problématiques de positionnement des aumôneries dans les institutions de la santé et dans les discussions sur la place d'« éthique et culture religieuse » dans l'enseignement obligatoire.

La CoCoMiCo a tenu en 2017 une vingtaine de séances plénières ou partielles pour la gestion des 15 missions communes assumées par les deux Eglises reconnues de droit public. Elle a organisé une soirée de rencontre des présidents des conseils œcuméniques, des coordinateurs et des responsables de département animée par la sociologue Marie-Noëlle Schürmans autour des incompréhensions et conflits naissants lorsque deux institutions issues de cultures différentes sont appelées à collaborer professionnellement. Cette problématique fut particulièrement aigüe en 2017 avec quelques établissements hospitaliers ou médico-sociaux qui financent partiellement ou entièrement des postes d'aumônier.

La CoCoMiCo a rencontré le bureau du conseil cantonal de l'aumônerie œcuménique des hôpitaux et cliniques (CAHOSP) à l'occasion de leur rencontre avec les conseils de site et en vue de la repourvue de la présidence du CAHOSP.

Dans le domaine de la formation, la CoCoMiCo a rencontré le bureau du Conseil cantonal de l'aumônerie œcuménique dans les gymnases et les écoles professionnelles (CAGEP) pour discuter de l'opportunité d'offrir à tous les établissements la disponibilité d'un aumônier lors d'événements nécessitant l'intervention de la cellule de crise dite GRAFIC. En effet, comme chaque établissement ne dispose pas d'un aumônier, comment offrir de manière réaliste cette présence ? Une solution a été trouvée et la liste des disponibilités a été envoyée aux directeurs des gymnases et des écoles professionnelles.

Par ailleurs :

- Dans le domaine de la santé, la CoCoMiCo a rencontré la cheffe de la santé publique (SP), Stéphanie Monod accompagnée du chef du service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH), Fabrice Ghelfi, afin de projeter l'aumônerie dans le paysage sanitaire de demain. Les Eglises ont répondu à la consultation sur les régions de santé : malgré la suspension du dossier au niveau politique, l'évolution démographique de la population vaudoise contraint les Eglises à réfléchir à leur concept d'aumônerie de la santé en lien avec les soins à domicile. Sous la conduite du professeur P-Y. Brandt, les Conseils d'Eglise ont consacré une de leur rencontre à cette thématique de l'évolution des aumôneries de la santé et à l'appellation des aumôniers d'hôpitaux dorénavant identifiables, au CHUV, comme « accompagnants spirituels ». Les conseils d'Eglise ont décidé de maintenir le terme d'« aumônier » dans tous leurs documents officiels. La discussion se poursuit avec la direction du CHUV.
- Les discussions concernant l'aumônerie intercantonale et œcuménique dans le futur hôpital Riviera-Chablais ont abouti à la signature d'une nouvelle convention signée au mois de novembre 2017 et entrant en vigueur le 1^e janvier 2018. Le service d'aumônerie est rattaché à la direction des soins.
- Dans le domaine de la solidarité, le concept d'aumônerie dans les prisons a été retravaillé par le conseil cantonal de l'aumônerie œcuménique dans les prisons (CAP) avec la répondante du Service pénitentiaire (SPEN) en vue d'une signature conjointe des Eglises avec le SPEN. Le document est en signature.
- L'Action-Parrainages (engagement proposé à toute personne de bonne volonté d'assumer l'accompagnement d'un réfugié) lancée en décembre 2015 s'est développée tout au long de 2017. Ce projet réunit la société civile, des élus, les Eglises et communautés religieuses, et des associations, sans exclusive. La reprise et la mise à jour du site internet dédié, www.plateforme-asile.ch ainsi qu'une aide à la coordination cantonale, a nécessité l'octroi d'un mandat particulier des 2 Eglises pour une année : le financement du poste a pu se faire grâce à l'aide de Fondia et du bureau cantonal de l'intégration (BCI).
- L'activité de pastorale de rue de Hetty Overeem à la cabane du Flon a été remise en question par les TL et le LEB : en effet les TL ont le projet de rentabiliser la surface en la louant à des commerces, d'autre part la cabane n'est pas aux normes incendie. Plusieurs rencontres entre la Ville de Lausanne (David Payot), la directrice des TL (Marielle Desbiolles) et les Eglises laissent entrevoir une possible continuité de l'activité dans une cabane toute neuve avec des contraintes financières raisonnables.



- Dans le domaine de la formation, un gros travail a été fourni par le conseil cantonal de l'aumônerie œcuménique de l'éducation spécialisée (CADES) et le comité de l'association de l'Étincelle pour arriver à la signature d'une convention avec les Eglises réglant un certain nombre de questions administratives et financières et donnant ainsi à la désormais Communauté œcuménique de l'Étincelle sa juste place au sein du CADES.
- Autant dans les aumôneries des gymnases et écoles professionnelles, que dans les aumôneries des hautes écoles spécialisées que dans l'aumônerie œcuménique UNIL-EPFL, la CoCoMiCo relève le nombre d'initiatives et de projets qui, en partenariat souvent avec les directions ou d'autres acteurs des institutions concernées, cherchent à développer le lien social et la connaissance mutuelle, par-dessus les frontières culturelles et religieuses. Où une sorte de reconnaissance de l'expertise des aumôniers en la matière semble alors établie, dans bien

des lieux. Dans ce sens déjà, la CoCoMiCo regrette de ne pas avoir pu donner suite à toutes les demandes exprimées par des directions de gymnases ou autres écoles professionnelles de disposer d'assez d'aumôniers. Le changement de législature au Conseil d'Etat ne lui a pas non plus semblé le meilleur moment pour attirer l'attention de ce dernier sur ces manques.

Cette année 2017 aura été l'occasion pour la CoCoMiCo, en dialogue avec les conseils œcuméniques, de mener plusieurs débats de société : la spécificité de l'aumônerie des Eglises reconnues dans les milieux de soin et d'hébergement ainsi que l'importance d'un enseignement d'« éthique et culture religieuse » dans les écoles dans un temps où les risques de radicalisme sont à prendre au sérieux (cf. encadré).

Une réflexion plus large concernant le financement et la répartition de l'aumônerie dans les centres d'enregistrements et procédure (CEP) en Suisse romande en lien avec la FEPS et la Conférence des Evêques a fait le thème de mini-assises.

Ethique et culture religieuse, référents théologiques

Puisqu'il s'agit d'une mission confiée jusque-là aux deux Eglises, la CoCoMiCo s'est vu chargée du suivi du système des référents théologiques, ces ministres ou agents pastoraux qui sont mis à la disposition des différentes directions pour aider les enseignants, dans le domaine de ce qui s'appelle aujourd'hui « Ethique et culture religieuse ». Si d'une part le dispositif semble avoir été peu sollicité par l'Ecole en 2017, d'autre part, cette même année, les conseils d'Eglises apprennent que la donne change en la matière sous l'impulsion de la cheffe de département sortante : nouvelle directive qui réduit cet enseignement associé à l'histoire à une activité ponctuelle et. Des députés et les Eglises se sont alors adressées au Conseil d'Etat et la nouvelle cheffe de département a constitué un groupe de travail dont les deux membres de la CoCoMiCo, répondants du domaine de la formation, font partie. En sont aussi l'UNIL (plusieurs doyens dont celui de la faculté de Théologie et de sciences des religions), la HEP, des députés, un municipal, etc...). Ce groupe a pour mandat de faire état de la question, de sa réalité sur le terrain (pertinence, formation des enseignants, cadre horaire) pour clarifier les visées d'un tel enseignement. M^{me} Amarelle compte sur des premiers résultats rapides (rentrée 2018).

La CoCoMiCo se réjouit de cette détermination et du travail en cours : dans le contexte actuel où le religieux fait débat à plusieurs niveaux, il s'agit que l'Etat précise son rôle en ce domaine et s'en donne les moyens.

Le Labo Khi Recherche & Développement

2017 a été marqué par un renforcement du travail de développement auprès et en collaboration avec les paroisses et leur conseil. Les outils se sont affinés et adaptés aux situations locales. Les demandes des lieux d'Eglise se font plus précises et orientées, ce qui demande une plus grande flexibilité aux acteurs du Labo Khi Recherche & Développement. Les formations « Une Eglise pour le XXI^e siècle » ont été proposées clé en main et l'atelier d'artisanat ecclésiologique « brico-church » a vu le jour et réunit à chaque séquence de nouvelles personnes.

La mission

Le Secteur Recherche & Développement (R&D) a pour mission

- de développer et d'expérimenter des outils et des modules de formation au témoignage et au développement communautaire ;
- de stimuler la créativité des lieux d'Eglise afin d'expérimenter des nouvelles manières de vivre et de partager l'Evangile ;
- de créer et alimenter des réseaux en matière d'évangélisation, de témoignage personnel ainsi que le renouvellement et le développement des lieux d'Eglise.

Labo Khi

Le Labo Khi est un laboratoire de recherche et de développement au service des lieux d'Eglise. En prise avec les changements de la société, il imagine de nouvelles façons de vivre la foi protestante. En référence à la première lettre grecque du mot « Christ », le Labo Khi est au service de celles et ceux qui s'engagent pour permettre une rencontre avec l'Evangile aujourd'hui. Depuis 2013, il accompagne des groupes et des individus, il développe ses propres outils, il cherche de nouvelles pistes et se met en lien avec d'autres institutions ou personnes actives dans le même secteur. Il est composé de deux théologiens, d'un théologien-éthicien, d'un sociologue et d'une assistante de projet. En 2017, le site internet du Labo Khi a fait peau neuve sous www.labokhi.ch.

Recherche

Dans le domaine de la recherche, le Labo Khi a amélioré la palette d'outils qu'il utilise sur le terrain des paroisses et des lieux d'Eglise aux fins d'élaborer des diagnostics, d'adopter un autre regard sur la paroisse et ses activités, de discerner des priorités à fixer, d'élaborer des stratégies, de mettre en place des projets ou des nouvelles activités, etc. L'expérience acquise par les acteurs du Labo Khi a permis d'adapter et d'augmenter l'efficacité des outils utilisés.

Un voyage à Londres a permis au responsable du Labo Khi R&D, accompagné de deux membres du Conseil synodal (CS), de visiter des modèles d'Eglises et des implantations d'Eglises au centre de Londres, de s'entretenir avec des responsables d'Eglise et des acteurs d'Eglises émergentes et de découvrir des manières renouvelées de concevoir et vivre la communauté.

Développement

Dans le domaine du développement, le Labo Khi a mis en place et conduit en 2017 une vingtaine de retraites complètes, majoritairement pour des conseils de paroisse, mais aussi pour des conseils de service communautaires et des Régions. Les retraites pour les Régions étaient destinées soit aux différents conseils soit à toute personne intéressée. Certaines de ses interventions ont permis de déclencher des projets, de résoudre des problèmes dans des projets bloqués ou de relancer des activités. En effet, l'objectif du Labo Khi est de venir en aide aux individus et aux groupes qui cherchent à élaborer de nouvelles pistes dans leur expression de l'Evangile et leur vécu communautaire. Ces temps de formation et d'accompagnement, ces formes de supervision et de coaching ne s'effectuent que sur demande et ne sont jamais imposés. Ils permettent aux acteurs de prendre du recul, de développer leur créativité et de trouver des vis-à-vis expérimentés. Il importe au Labo Khi d'élaborer ses interventions en partenariat avec le groupe demandeur et de tenir compte des spécificités du lieu d'Eglise.

« Une Eglise pour le XXI^e siècle »

Mises en place en collaboration avec Cèdres formation, les conférences interactives « Une Eglise pour le XXI^e siècle » sont proposées dorénavant en formule clé en main aux Régions. La Région 1 La Côte a ainsi permis à une vingtaine de personnes, laïques et ministres, de découvrir les forces et faiblesses de quatre modèles existants d'Eglises qui cherchent à répondre aux besoins changeants de la société sécularisée. Les participants ont pu formuler des intuitions et travailler des



pistes concrètes pour leur lieu d'Eglise dans leur contexte.

« Brico church »

Convaincu que la créativité naît dans la découverte et le partage d'autres expériences, le Labo Khi, en partenariat avec Cèdres Formation s'est inspiré des FabLabs, ces ateliers ouverts à tous où naissent les objets du futur, pour mettre sur pied un groupe d'élaboration créative. Une fois par mois, ce groupe permet de découvrir des initiatives intéressantes d'ici ou d'ailleurs, de soumettre un projet personnel dans l'idée de mobiliser l'intelligence et la sagacité collective et de rencontrer des vis-à-vis expérimentés. À chaque séquence de nouvelles personnes participent à cet atelier d'artisanat ecclésiologique.

Réseaux

Le Labo Khi R&D a soigné et élargi ses réseaux dans le domaine du développement ecclésial, en particulier avec la plateforme romande des Fresh Expressions, la « Spurgruppe Fresh Expressions Schweiz », le « Netzwerk für Organisations- und Kirchenentwicklung im Austausch » ainsi que d'autres partenaires essentiels au travail de recherche et de développement. En 2017, la plateforme romande des fresh expressions a précisé sa mission comme suit :

- soutenir la mise en réseau de personnes qui sont intéressées par des expressions d'Eglise permettant la rencontre de ceux qui n'ont pas ou peu de contact avec l'Eglise ou la spiritualité chrétienne ;
- communiquer la vision, la théorie et la pratique du mouvement des fresh expressions ;
- promouvoir les fresh expressions par l'observation, la documentation et la réflexion ;
- conseiller des fresh expressions potentielles et émergentes dans le processus de leur reconnaissance ecclésiale.

De nouvelles petites communautés telles l'« Oasis nomade » ont bénéficié de cette offre. Ces réseaux permettent de s'enrichir mutuellement au-delà des frontières cantonales et confessionnelles.

Liens avec le colloque des coordinateurs

Depuis quatre ans déjà, mais en particulier en 2016 et 2017, R&D a fortement collaboré avec le colloque des coordinateurs afin de

développer une vision commune des interventions à mener, des formations à soutenir et des communications à mettre en place. Tout cela contribue à donner un rythme au changement de posture de l'Eglise et de ses acteurs stipulés par le programme de législature du CS.

Quels effets ?

Stimuler la créativité et former au témoignage sont au cœur des interventions du Labo Khi R&D. Les retours sur les retraites montrent que ces temps mis à part permettent à des équipes de se mettre en mouvement et de (re)trouver l'élan pour faire face au défi d'animer une communauté paroissiale. Il arrive que cela génère une demande pour une nouvelle intervention afin d'être soutenu dans la mise en place d'un projet ou de pouvoir dépasser des difficultés.

Dans d'autres cas, même si le temps de retraite est stimulant, il ne semble déclencher aucune modification du quotidien du conseil ni de son action. Osons esquisser trois hypothèses pouvant peut-être expliquer cela : premièrement, il est difficile de renoncer à des choses habituelles que l'on sait faire et qui marchent encore pour tenter de nouvelles expériences. En deuxième lieu, renoncer et prioriser ne font pas partie de la culture de l'EERV. Troisièmement, la pression financière que vivent les lieux d'Eglise amplifie probablement ce phénomène. Dès lors, il est nécessaire de se questionner sur ce qui devrait être modifié dans l'approche et l'accompagnement pour encourager davantage le changement de posture nécessaire.

Difficile de changer

Depuis 2015, le Labo Khi R&D travaille à soutenir la mise en œuvre du programme de législature du Conseil synodal souvent résumé par le nécessaire changement de posture de l'EERV. Les outils développés, les expériences analysées, le langage utilisé et les impulsions provoquent régulièrement des réactions négatives fortes. Le CS regrette qu'ouvrir une autre compréhension des choses ou de nouvelles manières d'être témoins dans la société soit souvent compris comme un jugement négatif et disqualifiant sur ce qui a été fait jusque-là.

Or c'est parce que la société a changé que l'EERV est appelée à changer sa manière de témoigner de l'Evangile auprès de tous. Le défi pour 2018 et les années suivantes consistera à cheminer ensemble vers cette manière renouvelée d'être témoins du Christ



autour de nous. C'est le déplacement auquel l'Évangile invite les fidèles aujourd'hui.

Dans cette perspective, le CS est convaincu que le travail du Labo Khi R&D est indispensable à l'accompagnement des lieux d'Église de l'EERV pour faire face aux défis du témoignage du Christ dans la société contemporaine.

Le jeu « Evang'iles » créé par une petite équipe de la Région Joux-Orbe a été beaucoup utilisé par les acteurs du Labo Khi. L'objectif du jeu est d'apprendre à parler de ses convictions et expériences spirituelles et à prendre conscience de ses capacités à les exprimer. Le jeu propose de libérer la parole et de partager avec d'autres ses découvertes, espérances ou questions profondes de manière ludique et conviviale. Sur la base des retours et des expériences avec ce jeu le Labo Khi a créé une 2^e édition. Elle constitue un nouveau jeu complet et une extension pour la première édition.

Le jeu « Envole-toi ! » auparavant appelé « jeu du baptême », avant tout élaboré pour des préparations de baptême a également été revu et actualisé. Il s'est avéré qu'il pouvait être profitable à tout groupe de parents indépendamment d'une préparation de baptême. Il permet, en effet, d'encourager les parents à répondre aux questions spirituelles de leur(s) enfant(s), de leur faire prendre conscience qu'ils ont le plus souvent en eux une réponse et d'aborder quelques grands thèmes de la foi chrétienne.

Ces deux jeux sont produits et commercialisés par R&D !

Fêter le Jubilé au niveau national et préparer l'avenir

La Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) relève depuis de nombreuses années le défi de parler au nom des différentes Eglises membres au niveau national et international. Cette année, Les différentes sessions de l'Assemblée des délégués (AD) ont été marquées par les festivités nationales du 500^e anniversaire de la Réforme.

Jubilé de la Réforme

A la Collégiale de Berne, la session de juin a commencé par une célébration œcuménique à laquelle toutes les autorités synodales de Suisse (conseils synodaux et synodes) avaient été conviées. Ce culte a été marqué par les intervention de plusieurs personnalités d'autres Eglises ou mouvements chrétiens : Olav Fykse Tveit, secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises (COE), Justin Welby, archevêque de Cantorbéry, Kurt Koch, cardinal au Saint-Siège et Jerry Pillay, président de la Communion mondiale des Eglises réformées. La fête s'est poursuivie sous la cantine qui servait des spécialités régionales de la Suisse dont la « cuvée de la Réforme » et du gâteau payernois. La partie officielle a vu notamment le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, co-président du comité de patronage du Jubilé avec Gottfried Locher (président du Conseil de la FEPS), faire une allocution.

Lors de la session d'automne, le deuxième prix suisse de la prédication a été décerné. Et les délégués ont pu voir le spectacle « RESET : retour sur le futur. », les 500 ans de la Réforme projeté sur la façade du palais fédéral dans le cadre du « Rendez-vous Bundesplatz ».

Renouvellement du bureau de l'Assemblée des délégués (AD), du Conseil et de la commission d'examen de la gestion

Lors de la session de juin, différentes élections ont eu lieu. Mme Ruth Pfister-Murbach (conseillère synodale laïque de l'Eglise thurgovienne) a été élue au Conseil de la FEPS. Le pasteur Michel Müller (président du Conseil synodal de l'Eglise zurichoise) a été élu deuxième vice-président de l'AD. En automne, Peter-Andreas Schneider (chancelier de l'Eglise fribourgeoise) a été élu à la commission d'examen de la gestion en remplacement de Jean-Michel Sordet démissionnaire.

Finances

En juin, les délégués ont adopté les comptes 2016 avec un excédent de recettes de CHF 7'327. qui a été porté à capital.

En novembre, les délégués ont voté un budget 2018 qui présente un excédent de charges de CHF 6'143 et des contributions des Eglises membres à hauteur de CHF 6'063'102, équivalentes à celles de l'année précédente.

Par ailleurs, il revient à l'AD de prendre connaissance chaque année des rapports annuels, budgets et comptes des œuvres d'entraide liées à la FEPS, à savoir l'EPER, PPP, DM-échange et mission et Mission 21.

L'AD attribue également les divers financements dus à ces œuvres.

Nouvelle Constitution

Après des années de travaux préparatoires et processus de consultation, les délégués ont commencé en novembre la première lecture du nouveau projet de Constitution. A l'initiative des vaudois, les délégués romands ont préparé ensemble les débats. Cela a permis une synergie et une présentation claire et commune des amendements qui ont permis une défense efficace de la sensibilité romande. Cette préparation commune sera reconduite pour la suite des travaux. Les enjeux principaux liés à ce processus de révision qui va se poursuivre en 2018 sont notamment la structure et les contours de l'entité suisse ainsi que les tâches prises en charge par ce niveau. Il apparaît ici plus encore qu'ailleurs des différences d'appréciation entre les grandes Eglises (Vaud, Berne-Jura-Soleure, Zürich, ...) et les petites Eglises (Genève, Valais, Eglises de Suisse centrale, ...). Ces dernières ayant davantage besoin que les grandes de la mutualisation de certains aspects de la vie ecclésiale.

En première lecture, si le nouveau nom de la FEPS est devenu l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS), celle-ci est définie comme la communion des Eglises évangéliques réformées et d'autres Eglises protestantes en Suisse. Ainsi, les Eglises restent membres de cette communion. S'il reste une grande partie du travail à faire lors de l'AD extraordinaire d'avril 2018, les questions du nom et de la structure de l'organisation ont constitué le premier grand enjeu de cette révision par les aspects ecclésiologiques sous-jacents.



Le projet de révision doit arriver à son terme en décembre 2018 pour une entrée en vigueur de la nouvelle constitution en 2019. En effet, 2019 constituera le début d'une nou-

velle législature ainsi que le centième anniversaire de la FEPS

Nouvelle mandature 2019-2022

Les mandatures de la FEPS durant quatre ans, en juin 2018 déjà auront lieu les élections pour renouveler le Conseil et les différents organes de la FEPS. Plusieurs départs sont d'ores et déjà annoncés. Dès lors, les romands présenteront deux candidats pour assurer la présence des minorités au Conseil. Esther Gaillard et Pierre-Philippe Blaser (président du CS de l'EERF) seront les candidats proposés et soutenus par les délégations des Eglises de la CER.

Mutualisation et liens

2017 a été pour la Conférence des Eglises réformées de la Suisse romande (CER) une année d'adaptation et d'amélioration du dispositif de la formation romande des stagiaires et de la gestion comptable. Le contexte sociétal et la situation financière des Eglises en font un lieu important de partage et de mutualisation des forces.

Assemblée générale

L'Assemblée générale de la CER (AGCER) a siégé trois fois en 2017 selon l'habitude de ces dernières années. Outre les décisions importantes concernant la marche de la CER, ces assemblées permettent aux conseillers synodaux des différentes Eglises de se connaître. Les liens favorisent ensuite le débat et la recherche de solutions acceptables pour les uns et les autres. Les différentes plateformes thématiques permettent de préparer les dossiers et de donner des impulsions au Conseil exécutif.

Conseil exécutif (CECER)

Le Conseil exécutif a été renouvelé pour la législature 2017-2018. Il est composé de Xavier Paillard (EERV), président, Monique Johner (EERF), vice-présidente et Christian Miaz (EREN), trésorier. Ce dernier exerce son premier mandat, tandis que les deux autres sont au CECER depuis plusieurs années déjà. Le Conseil a travaillé dans la continuité des années précédentes, dans des perspectives d'efficacité et d'économicité au service des Eglises romandes.

Les départements

La CER gère trois départements.

Pour l'Office protestant d'édition chrétienne (OPEC), le travail d'édition continue à augmenter et à se diversifier. Le développement des projets se fait en liens étroits avec des équipes de terrain. La diffusion, par CLEDER à l'interne des Eglises et Albert le Grand en librairie, permet un peu plus de visibilité que par le passé. Les ventes restent en légère augmentation.

Pour Médias-pro, les incertitudes liées aux partenariats avec la RTS d'une part et avec Cath-info d'autre part rendent difficile une gestion à moyen-long terme. Le développement d'une présence spécifique sur le web (site réformés / capsules vidéo / ...) doit être développée pour ne pas dépendre trop fortement du partenariat avec la RTS.

Pour l'Office protestant de la formation (OPF) enfin, la stabilité est de mise. Les offres et demandes de formation continue sont globalement bien honorées et en progression. Le

nouveau dispositif de formation initiale des pasteurs et diacres est mis en œuvre pour la seconde fois. La clarification de la collaboration entre OPF et Commission romande des stages et de la formation (Corostaf) semble porter ses fruits.

Amélioration de la gestion financière

Le Conseil exécutif a poursuivi sa volonté de donner à la CER une comptabilité analytique plus lisible, tant par nature que par activité en mettant au point un nouveau plan comptable. Grâce à la collaboration des directeurs de départements, de la comptable et du trésorier, le budget 2018 a pu être réalisé en fonction du nouveau plan comptable dont les enseignements ne pourront être pleinement exploités qu'au terme de deux exercices.

Parallèlement à cela, le Conseil exécutif a finalisé son projet de règlement d'application relatif aux frais professionnels des collaboratrices et collaborateurs de la CER. Validé par l'Administration cantonale vaudoise des impôts, celui-ci a été ratifié en décembre par l'AGCER pour une entrée en vigueur au 1^e janvier 2018.

Ces deux acquis sont de réelles améliorations en terme de gestion et d'utilisation raisonnables des ressources. Ils contribueront à consolider et pérenniser la CER. Dans le contexte actuel qui voit de nombreuses Eglises en proie à des diminutions de ressources financières, ce point est particulièrement important.

Défi

La mission de nos Eglises est la même partout: témoigner de l'Évangile de Jésus-Christ dans une société sécularisée où les changements sont très rapides. Par contre, les histoires, les liens à l'État et les moyens financiers sont très différents d'une Eglise à l'autre. Dans ce contexte, le défi pour la CER est de pouvoir continuer à être une structure de mutualisation des forces en permettant à chaque Eglise de s'y retrouver. Il s'agit d'un subtil travail de recherche de l'équilibre entre les intérêts particuliers et la mise en commun de certains moyens et forces.



Gestion romande des stages

Malgré la démission de la responsable romande des stages au début 2017, les volées de stagiaires diacres et pasteurs ont pu débuter comme prévu début mars grâce à un investissement remarquable de tous les acteurs de la formation et à la disponibilité et à l'engagement de la présidente de la Commission Romande des Stages (CoRoSta).

Dans ce contexte et au vu de l'expérience accumulée, le Conseil exécutif a pris sur lui de repenser l'articulation du rôle de responsable romand des stages avec la CoRoSta d'une part et avec l'OPF d'autre part. D'entente avec tous les partenaires concernés, il a rapidement mis au concours le poste afin de pouvoir le repourvoir à l'été. Ainsi une nouvelle responsable romande des stages est entrée en fonction au 1er septembre 2017.

Quelques jours plus tard, l'assemblée CER validait le nouveau règlement de la Commission romande des stages et de la formation (Corostaf) et entérinait par là une nouvelle répartition des responsabilités entre Corostaf et OPF, le rôle de la première se limitant désormais à l'admission au cursus de formation et à sa validation, l'OPF ayant la responsabilité de l'organisation de la formation et du stage. Après quelques mois de fonctionnement, l'ensemble des partenaires semble satisfait de cette nouvelle organisation.

Jubilé de la Réforme

La CER n'a pas mené de projet propre lié au Jubilé de la Réforme. Néanmoins, la CER a participé de diverses manières à ces festivités. D'une part, l'idée d'un festival de la jeunesse protestante est née d'une discussion de la plateforme des spécialistes de catéchèse de la CER. Reprise par la FEPS, c'est devenu Reformation. Le lancement du journal Réformés pour l'ouverture du Jubilé a été un grand défi et une belle action de visibilité. Par ailleurs, les différentes Eglises membres de la CER se sont invitées les unes les autres à participer à leurs événements importants. La CER a été invitée aux différentes manifestations nationales organisées par la FEPS. Cette année de Jubilé a donc été une occasion supplémentaire de se rencontrer et de tisser des liens.



Mise en perspective

Samedi 10 mars 2018, le Synode a refusé d'entrer en matière sur les rapports du Conseil synodal et de la commission d'examen sur la répartition des dotations pour les années à venir. On peut se rassurer en essayant de croire – à l'instar de quelques déclarations – que ce choix dénote d'une volonté du Synode de remettre l'ouvrage sur le métier afin de rapprocher les fronts en se donnant le temps d'élaborer une vision qui puisse être partagée par le plus grand nombre. On peut aussi, comme en ont témoigné certaines interventions, le considérer comme une difficulté à assumer ses responsabilités. On peut enfin, à l'instar d'une déléguée citée par Protestinfo, considérer que ce vote est « le signe d'un grave manque de confiance envers le Conseil synodal et d'un grave manque de communication ».

A lire le présent rapport annuel 2017 et les difficultés rencontrées dans tous les domaines à entreprendre en profondeur les réformes nécessaires, les trois éclairages sur le Synode de mars 2018 paraissent moins contradictoires qu'à première vue, mais bien réels.

L'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud doit-elle vraiment prendre un virage, et si oui, dans quelle direction ? A écouter le Synode débattre comme à lire le présent rapport, force est de constater qu'un tiers considère qu'il est du devoir de l'Eglise de résister à tout changement dans un monde qui perd ses repères, les deux autres tiers souhaitant qu'elle soit capable d'évoluer, mais sans être d'accord sur la direction à prendre. Il en résulte à l'évidence d'innombrables blocages.

La régulière diminution du nombre de protestants, l'effondrement du nombre de services funèbres confiés aux ministres de l'EERV, la

contestation de notre expertise d'aumônerie par les chantres d'une spiritualité laïque, le lancinant problème des finances paroissiales, les difficultés à renouveler la vie communautaire et culturelle comme la catéchèse, les carences en matière de gestion des ressources humaines, de vocation et de formation, la peur de repenser l'utilisation des lieux de culte comme la lenteur à imaginer et à développer de nouveaux projets... sont autant d'indicateurs inquiétants qui ressortent de ce rapport annuel. Nous appelons le Synode à en prendre la mesure.

2017 est la quatrième année de la législature. A ce stade, l'avancement du programme de législature du Conseil synodal est faible dans la plupart des domaines. L'appel à un changement personnel et communautaire de posture peine à être entendu. Le contre-témoignage d'une Eglise qui se décourage et se divise fait ombrage aux témoignages de foi et d'espérance qui se développent dans ses rangs.

Face à ce constat sévère, le Conseil synodal garde l'intime conviction que tout changement de structure ne serait qu'un emplâtre sur une jambe de bois et que notre Eglise a un urgent besoin d'un réveil spirituel empreint d'humilité, de courage et de solidarité si elle veut continuer à accomplir la mission qui lui est confiée. Il exhorte chacune et chacun à la prière, au discernement et à l'engagement, en partageant avec l'apôtre Paul la conviction « *que rien ne pourra jamais nous séparer de l'amour que Dieu nous a manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur* ».

Lausanne, lundi 12 mars 2018

Suivi des résolutions et décisions du Synode



Remarques liminaires :

La distinction entre résolutions (générales et pérennes) et décisions (ponctuelles et limitées dans le temps, et donc traitées ou non), telle qu'elle résulte de l'accord entre le Bureau du Synode, la commission de gestion et le Conseil synodal sur l'interprétation de l'article 151 du RE, a été appliquée.

Les résolutions considérées comme telles sont présentées désormais distinctement des décisions. Les résolutions sont ajoutées à une liste en vigueur et y resteront aussi longtemps qu'elles n'auront pas été abolies par décision du Synode ou remplacées par un règlement ou une nouvelle résolution du Synode. Elles peuvent être consultées sur le site de l'EERV sous Synode.

Les décisions sont signalées comme en attente de traitement, en cours de traitement ou traitées. Sans remarques de la commission de gestion, le suivi proposé sera considéré comme adopté. Toutes les décisions prises dans le courant de l'année écoulée figurent ci-dessous avec un commentaire. Les décisions antérieures en attente de traitement ou en cours de traitement sont reprises et font également l'objet d'un commentaire aussi longtemps qu'elles n'auront pas été considérées comme traitées.

Les commentaires et les propositions de suivi sont faits dans la succession des différentes sessions.

A. Décisions votées en 2017

Session des 16 et 17 juin 2017

2017/01 Comptes 2016

Le Synode approuve les comptes 2016 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2017/01		Traitée

2017/02 Gestion 2016

Le Synode approuve la gestion du Conseil synodal pour l'année 2016.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2017/02		Traitée

2017/03 Gestion 2016

Le Synode demande au Conseil synodal de mettre très clairement dans ses futurs rapports, et ceci jusqu'à la fin de la législature, les objectifs qu'il s'est fixés pour l'année relatifs à son programme, ainsi que les moyens utilisés pour les atteindre et enfin les résultats obtenus.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2017/03		En cours de traitement

2017/04 Gestion 2016

Le Synode demande au Conseil synodal que le suivi des décisions D 2015/02, D2015/05 et D2016/06 soient mis « en cours de traitement » et non « traitée ».

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2017/04		Traitée

2017/05 Politique immobilière

Le Synode prend acte du rapport à propos de la Politique immobilière de l'EERV présentée par le Conseil synodal.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2017/05	La politique immobilière fera l'objet d'un rapport au Synode en juin 2018.	En cours de traitement



2017/06 Enfance, jeunesse, Evangile

Le Synode prend acte du chantier Enfance, Jeunesse et Evangile, tel que décrit dans le rapport.

2017/07 Enfance, jeunesse, Evangile

Durant l'activation du chantier *Enfance, Jeunesse et Evangile*, le Synode autorise les acteurs de la catéchèse à s'éloigner du dispositif *Chemins de vie et de foi* tel que décrit dans le tableau "dispositif *Chemins de vie et de foi*".

2017/08 Enfance, jeunesse, Evangile

Le Synode demande que le chantier Enfance, jeunesse, Evangile figure à l'ordre du jour de la session de mars 2019.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2017/06 et D2017/08		En cours de traitement

Session des 3 et 4 novembre 2017

2017/09 Budget 2018

Le Synode adopte la table des contributions régionales telle que présentée à la page 18 du budget 2018.

2017/10 Budget 2018

Le Synode adopte la liste des offrandes générales des paroisses, des aumôneries et des lieux phares pour l'année 2018 telle que présentée à la page 19 du budget 2018 et les leur recommande.

2017/11 Budget 2018

Le Synode adopte le budget 2018 de l'Eglise évangélique réformée de canton de Vaud amendé comme suit : page 30, SLE une diminution de 36'000.- qui fait passer les charges de SLE de 87'800.- à 51'800.-.

2017/12 Budget 2018

Le Synode fixe la cible Terre Nouvelle de l'EERV à CHF 1'700'000 pour 2018.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2017/09 à D2017/12		Traitées

2017/13 Nomination de l'organe de contrôle financier

Le Synode nomme la fiduciaire Staehli SA à Morrens comme organe de contrôle financier de l'EERV et lui confie le contrôle ordinaire des comptes 2017 de l'EERV.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2017/13		Traitée

2017/14 Notre Père

Malgré son mécontentement sur le processus qui a été engagé unilatéralement sur la modification du Notre Père, le Synode demande au Conseil synodal de transmettre à la conférence des évêques suisses sa volonté de poursuivre à l'avenir un processus œcuménique aussi constructif que possible et source d'une plus grande communion entre nos Eglises

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2017/14		Traitée



2017/15 Politique immobilière

Le Synode autorise le principe de la vente de la partie est de la parcelle 6299 sise à l'Avenue de Rumine 62.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2017/15		En cours de traitement

2017/16 Maison de la diaconie

Sans se prononcer ni sur le statut de ce lieu, ni sur le budget de fonctionnement, ni sur la dotation ministérielle, le Synode est favorable au projet d'une maison de la diaconie

2017/17 Maison de la diaconie

Le Synode demande au Conseil synodal de mener des négociations notamment avec la municipalité de la ville de Lausanne afin de lui présenter un plan de financement des transformations du bâtiment puis de son exploitation.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2017/16 et D2017/17	Les négociations avec la municipalité de Lausanne sont en cours.	En cours de traitement

B. Postulats et motions en 2017

Session du 4 mars 2017

2017/01 Motion de la Région 8 – La Broye

L'Assemblée régionale de la Région 8 « La Broye » attire l'attention du Synode sur le fait que le système en vigueur pour la répartition des contributions obligatoires demandées par l'EERV aux paroisses par le truchement des Régions doit être modifié. Même si l'exigence totale est bloquée depuis plusieurs années, le montant à verser est en constante augmentation dans les Régions où la diminution du nombre de protestants est moins importante que la diminution moyenne cantonale. La Région 8 invite le Conseil synodal à mettre tout en œuvre pour qu'un nouveau système puisse être adopté par le Synode pour le budget 2018. La Région 8 sait qu'une procédure est en cours sur cet objet. Elle ne cherche en aucun cas à l'influencer. Elle souhaite simplement l'entrée en vigueur d'une nouvelle procédure pour 2018 déjà.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
M2017/01	La motion a été renvoyée au Conseil synodal qui a édicté une directive.	Traitée

C. Résolutions votées en 2017

Session des 16 et 17 juin 2017

2017/01 Nouvelle clé de répartitions des contributions

Le Synode demande au Conseil synodal de lui soumettre à l'avenir une répartition des contributions des régions incluant les principes suivants :

- La répartition est établie au prorata du nombre total de réformés déclarés.
- Dans le but de limiter la part de la contribution cantonale dans les budgets paroissiaux où elle serait trop importante, un fonds de solidarité est établi entre toutes les paroisses. Il est mis à disposition du Conseil synodal pour aider les paroisses en difficultés.
- Les paroisses bénéficiaires de ces aides devront alors s'engager à entrer dans un processus visant à améliorer leur situation financière.
- Les assemblées régionales restent libres d'établir une solidarité interne à leur Région.



Session des 3 et 4 novembre 2017

2017/02 Notre Père

Le Synode invite tous les lieux d'Eglise à utiliser la nouvelle traduction du « Notre Père » dans la liturgie dès Pâques 2018.

D. Interpellations votées en 2017

Aucune interpellation n'a été votée par le Synode en 2017.

E. Décisions votées avant 2017 et non traitées

Sessions de 2007

15 et 16 juin 2007

2007 / 11 Reconnaissance du recueil de chants « Alléluia »

Le Synode prend acte du dysfonctionnement de la CER dans le processus d'édition du recueil « Alléluia ».

Il demande au Conseil synodal :

- de préciser la teneur exacte de la « délégation de compétences » octroyée par l'EERV à la CER et du mandat donné à la FEEPR par la CER.

Dans le cadre de la CER :

- de poursuivre le processus d'évolution de ce recueil et de proposer des versions électroniques ;
- de définir un mandat clair pour tout organe appelé soit à faire évoluer ce recueil, soit à le rééditer ;
- d'exiger et mettre en œuvre une meilleure concertation des différents acteurs concernés par une telle démarche.

<i>No</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
D2007/11		Non traitée

Sessions de 2008

6 et 7 juin 2008

D2008/41 – Tableau de bord

Le Synode demande au CS d'élaborer, en dialogue avec la Commission de gestion et la Commission des finances, un « tableau de bord » de gestion de l'EERV destiné au Synode. Ce document comporterait les objets et le niveau de détail figurant au budget, aux comptes et dans le rapport de gestion. Il permettrait de clarifier et de simplifier la communication entre le CS et le Synode en matière de gestion.

<i>No</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Suivi</i>
D2008/41	<i>Cette décision est en cours de clarification entre le CS et les commissions concernées.</i>	<i>En cours de traitement</i>

Sessions de 2014

13 et 14 juin 2014

D2014/12 – Valorisation de la parcelle n°167 de l'EERV à la rue Ecole Céramique 6 – 1022 Chavannes

Le Synode autorise le Conseil synodal à démolir le bâtiment propriété de l'EERV et situé à la rue de l'Ecole céramique 6 à 1022 Chavannes, et à construire deux immeubles à sa place



D2014/13 – Valorisation de la parcelle n°167 de l'EERV à la rue Ecole Céramique 6 – 1022 Chavannes

Le Synode autorise le Conseil synodal à constituer une cédula hypothécaire de CHF 2'600'000.- sur la parcelle n° 167, propriété de l'EERV, à la Rue de l'Ecole céramique 6 à 1022 Chavannes.

D2014/14 – Valorisation de la parcelle n°167 de l'EERV à la rue Ecole Céramique 6 – 1022 Chavannes

Le Synode autorise le Conseil synodal à conclure un emprunt maximum de CHF 2'600'000.- pour les travaux de démolition et de construction à la rue de l'Ecole Céramique 6 à 1022 Chavannes.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2014/12 à D2014/14	Le permis de construire a été obtenu pour ce projet.	En cours de traitement

Sessions de 2015

D2015/02 – Programme de législation

Le Synode demande au CS de respecter le rythme des lieux d'Eglise dans ce processus.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2015/05	Selon D2017/05, la décision est considérée par le Synode comme en cours de traitement.	En cours de traitement

2015/05 - Organisation

Le Synode encourage le CS à continuer d'entretenir la communication avec tous les lieux d'Eglise, dans une communion confiante et un travail communautaire.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2015/05	Selon D2017/05, la décision est considérée par le Synode comme en cours de traitement.	En cours de traitement

Sessions de 2016

2016/06 Gestion 2015

Le Synode demande au Conseil synodal de réfléchir à ce qui peut améliorer la communication administrative et de le mettre en œuvre.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
D2016/06	Selon D2017/05, la décision est considérée par le Synode comme en cours de traitement.	En cours de traitement

F. Motions et vœux votés avant 2017 et non traitées

Session du 7 novembre 2015

Motion « pour la sauvegarde de la Création »

Le Synode de l'EERV, au vu de la pétition « Pour la sauvegarde de la Création », signée par plus de 500 personnes, adressée aux autorités de l'Eglise, considérant la gravité des problèmes posés par la rapide détérioration de la Création sous l'effet de l'activité irresponsable des hommes motivée par l'appât du gain, indépendamment de considérations éthiques et environnementales, constatant que l'urgence de ces problèmes s'est imposée récemment et que leur gravité n'est plus sérieusement contestée, persuadé que la vocation d'amour et de service des Eglises est aussi un appel à s'engager résolument pour la sauvegarde de la Création et la protection de l'humanité, et ainsi à « témoigner de l'Evangile en parole et en actes » (chiffre 5 des Principes constitutifs), demande au Conseil synodal de :

- Placer la sauvegarde de la Création parmi ses préoccupations prioritaires en l'incluant explicitement au Programme de législation,



- Promouvoir une campagne d'information et sensibilisation au sein de l'EERV,
- Inciter les ministres et particulièrement ceux qui s'occupent de la jeunesse à donner de l'importance à notre responsabilité écologique dans l'enseignement, la prédication, les études bibliques, et de toute autre manière,
- Proposer aux lieux d'Eglise, aux Eglises sœurs de notre canton et au-delà aux politiques, aux autres partenaires de la société civile et à chacun le lancement d'actions concrètes et significatives,
- Accroître les moyens humains et pécuniaires mis à la disposition de la structure Eglise-environnement de l'EERV. Pour cela ouvrir un crédit extraordinaire de 20'000 francs en 2016.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>	<u>Suivi</u>
<u>P2015/04</u>	<i>La motion a été transformée en postulat.</i>	<i>En cours de traitement</i>

Vœu 3 concernant HET-Pro

Le Synode forme le vœu que le Conseil synodal ait des contacts réguliers avec les initiants de la HET-Pro et qu'il demande au BS d'inviter une délégation de la future HET à une future session du Synode pour présenter le projet.

<u>No</u>	<u>Commentaires</u>
<u>V2015/03</u>	<i>Une première rencontre a eu lieu dans le courant du premier semestre 2016 entre une délégation du CS et les initiants de la HET-pro. Une deuxième rencontre a eu lieu en février 2018 entre une délégation du CS et la direction d'HET-Pro.</i>

Le Conseil synodal, le 13 février 2018

Modifié par la commission de gestion le 1^e mars 2018

Validé par le Conseil synodal le 13 mars 2018

EERV

Chemin des Cèdres 7
CP 6023
1002 Lausanne

T +41 21 331 21 61 – F +41 21 323 16 83 – info@eerv.ch – www.eerv.ch